

Mbolop Tobé (Santhiou Kohel, Sénégal)

Contribution à la connaissance du mégalithisme sénégalais

par

Alain GALLAY, Gervaise PIGNAT, Philippe CURDY

Le présent article est le compte rendu préliminaire des fouilles entreprises pendant l'hiver 1980-81 par la mission du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève sur le site mégalithique de Mbolop Tobé à Santhiou Kohel, sous-préfecture de Médina-Saback, département de Nioloro du Rip, région du Sine-Saloum, Sénégal. Ce site correspond au site de Kolomba sud (B16/99) dans l'inventaire de Martin et Becker (1974, p. 31). Ses coordonnées sont 13° 44' 27,4" lat. N et 15° 38' 19,9" long. W.

1. Nos connaissances sur le mégalithisme sénégalais

Les monuments funéraires mégalithiques sénégalais remontent apparemment aux premiers siècles de notre ère et sont donc contemporains des premières grandes civilisations proto-urbaines de l'Ouest africain. L'aire mégalithique, de forme elliptique, a une superficie de 33'000 km². Couvrant une partie des régions du Sine-Saloum, du Sénégal oriental et du territoire gambien, elle se développe sur 250 km d'est en ouest (très approximativement de Tambacounda à Kaolack) et sur 120 à 150 km du nord au sud (du Ferlo au fleuve Gambie) (fig. 1).

L'inventaire de cette zone, dressé par Martin et Becker, a permis de recenser, en zone mégalithique, 1665 sites comportant un total de 16'790 monuments se répartissant ainsi (Martin et Becker 1970, p. T6): 1045 cercles mégalithiques, 3448 tumulus avec ou sans pierre(s) frontale(s) et 9093 tombelles diverses, 3204 pierres isolées. Par sa superficie et sa richesse en monuments, l'aire sénégalaise occupe un des premiers rangs dans le mégalithisme africain.

1.1. DOCUMENTATION EXISTANTE ET BIBLIOGRAPHIE

L'existence de ces monuments a été signalée sporadiquement dès la fin du 19^e siècle, mais ce n'est qu'au début du 20^e siècle qu'ont eu lieu les premiers inventaires systématiques et les premières fouilles (Duchemin 1904-1930; Jouenne 1916-1930). Simultanément, des travaux avaient lieu en Gambie anglaise.

Dans les années 1950, Mauny reprenait les recherches et établissait une synthèse des connaissances. Les années 1960 ont vu quelques fouilles nouvelles, surtout en Gambie (expédition Evans en 1964-65), et les premières datations au radiocarbone. Ces dernières années, de nouvelles données ont été acquises, d'une part avec le recensement systématique et quasi exhaustif des sites (travaux de V. Martin et C. Becker) et, d'autre part, avec les fouilles effectuées depuis 1970 par les chercheurs de l'I.F.A.N. (G. Thilmans et C. Descamps). Parmi les sources bibliographiques les plus importantes, nous

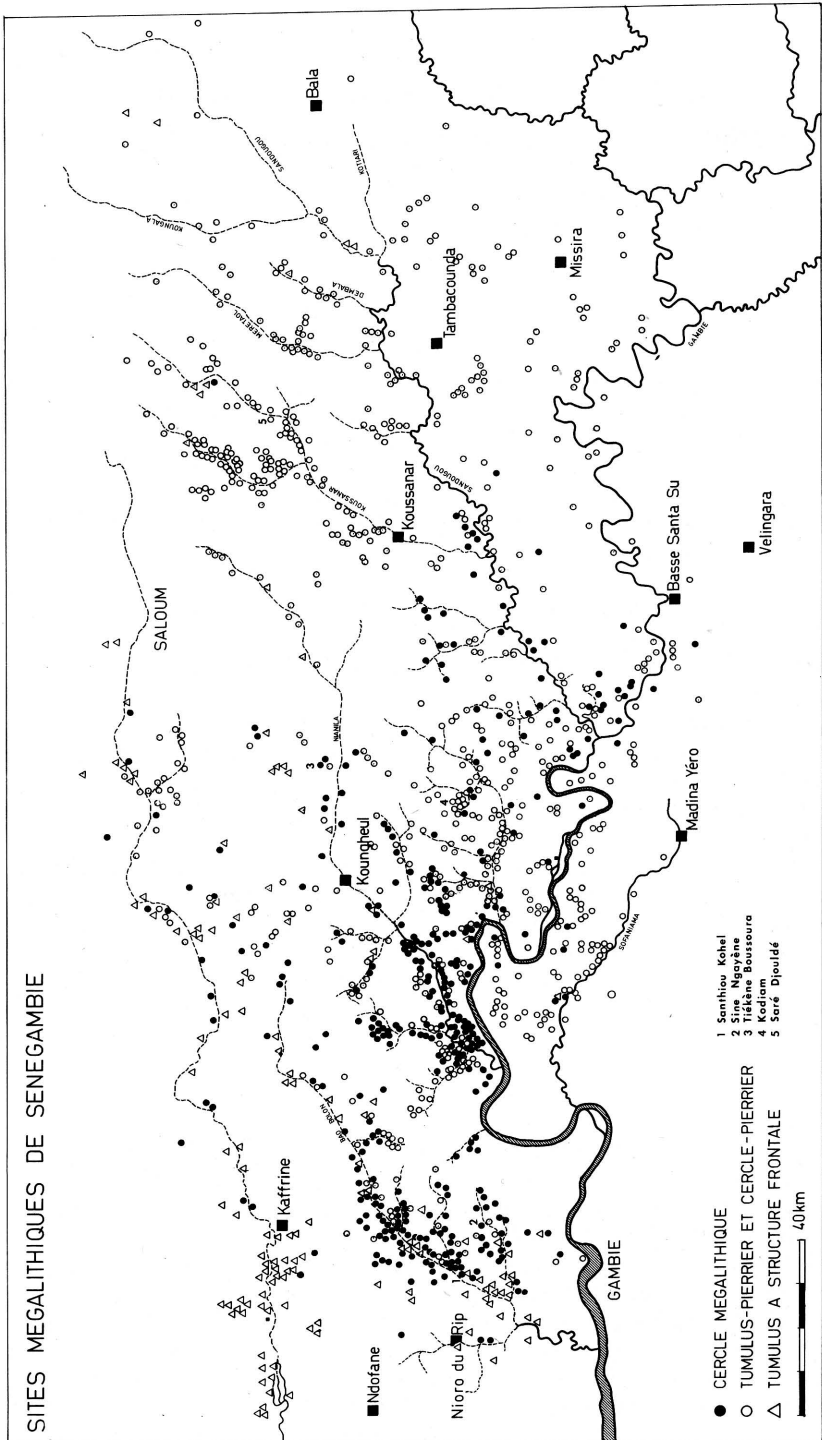


Fig. 1.— Carte de répartition des mégalithes de Sénégambie dressée d'après les inventaires de V. Martin et C. Becker (documentation IFAN, Dakar). (Dessin A. Gallay).

mentionnerons Thilmans, Descamps et Khayat (1980) et les inventaires réalisés par Martin et Becker consignés dans deux ouvrages ronéotypés, malheureusement faiblement diffusés. Ces deux auteurs ont, d'autre part, consigné les résultats de leurs observations dans les commentaires de la planche 8 de l'Atlas national du Sénégal consacré aux sites protohistoriques.

Pour les fouilles de monuments, on se référera donc essentiellement aux publications des fouilles récentes effectuées par l'I.F.A.N. de Dakar. Ces fouilles de qualité ont permis de se faire une excellente idée de la structure interne des cercles et des monuments de type «tombelle». Le problème des tumulus (*mbanar*) associés aux sites mégalithiques n'a par contre pas été abordé. Les fouilles ont porté sur quatre sites, Sine-Ngayène (site occidental), Tiékène-Boussoura et Kodiam (deux sites centraux), et Saré-Diouldé (site oriental) (Thilmans et Descamps 1974 et 1975; Thilmans, Descamps et Khayat 1980).

1.2. DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Architecture

L'architecture mégalithique sénégalaise a donné lieu à plusieurs tentatives de classement. Sans entrer dans les détails des fondements de ces classements, nous distinguerons ici des *tumulus* de terre ou de sable (appelés *mbanar*)¹, des *tombelles* composées soit d'un cercle de pierres (*cercles-pierriers*), soit d'un petit tumulus de pierres (*tumulus pierriers*) et des *cercles mégalithiques* formés de plusieurs monolithes dressés, jointifs ou non. Tous ces monuments peuvent être précédés ou non d'une ou de plusieurs *pierres frontales*. Il existe également des monolithes isolés ou groupés sans ordre apparent. Ces monolithes peuvent être des portions de cercles ou de lignes frontales inachevées ou détruites, soit des pierres frontales dont le monument central, tumulus ou tombelle, a disparu, soit des implantations volontaires à sens énigmatique. On mentionnera également des doubles cercles concentriques et des lignes de pierres frontales dédoublées. Les pierres-lyres, si caractéristiques du mégalithisme sénégalais, ne se rencontrent que dans les lignes frontales².

Structure interne des monuments

Les fouilles Thilmans-Descamps permettent de se faire une bonne idée de la structure interne des monuments: séquence de construction, nature des inhumations, mobiliers funéraires, etc. Il est possible de donner une description uniforme des trois classes de monuments étudiés: cercles mégalithiques, tumulus pierriers, cercles pierriers qui paraissent correspondre au même complexe fonctionnel. La structure des tumulus simples restait inconnue avant nos fouilles. On peut distinguer des inhumations profondes et des inhumations superficielles. Les inhumations profondes peuvent se trouver à grande profondeur (jusqu'à 2.50 m sous le sol naturel), soit plus bas que la base des monolithes ou de la murette périphérique. Les inhumations superficielles sont généralement proches de l'enceinte périphérique et peuvent passer (exceptionnellement) sous cette dernière (Tiékène-Boussoura, cercle 8).

¹ Le terme *mbanar* utilisé pour désigner les tumulus peut prêter à une certaine confusion. Selon C. Descamps, les Africains utilisent fréquemment ce terme pour désigner aussi bien les tumulus que les cercles mégalithiques, donnant au terme une connotation plus fonctionnelle (monument funéraire) que morphologique (monticule).

² Le choix de ce classement est en partie déterminé par les distinctions retenues par Martin et Becker dans leur inventaire.

Le remplissage, dont la surface supérieure est parfois légèrement bombée, comporte souvent des couches de gravillons et/ou de petits blocs et peut se diviser en deux ensembles :

les couches inférieures recouvrant l'ensemble des inhumations (profondes et superficielles) sont recoupées par l'implantation des monolithes (quand ils existent) ;

les couches supérieures s'appuient contre les monolithes et dépassent parfois quelque peu la périphérie du cercle.

La séquence stratigraphique présente pratiquement toujours la même succession de dépôts. Cette séquence comprend les stades suivants (du plus ancien au plus récent) :

1. Creusement d'une large fosse circulaire.
2. Inhumation(s) profonde(s). Dépôt sur le sol de la fosse ou dans une petite fosse centrale surcreusée (Tiékène-Boussoura, cercle 8).
3. Tumulus recouvrant l'inhumation profonde. Ce dernier, de petite taille, n'atteint pas le haut de la fosse.
4. Inhumation(s) superficielle(s) périphérique(s) disposée(s) sur le remblai précédent.
5. Recouvrement des inhumations superficielles (petits blocs et/ou gravillon et/ou terre).
6. Implantation des monolithes et/ou construction de la murette périphérique.
7. Remblai superficiel (petits blocs et/ou gravillon et/ou terre).

Le nombre des corps inhumés est extrêmement variable et peut comprendre un à 60 individus (souvent deux). Le nombre des inhumations semble sans rapport avec l'importance des structures superficielles (nombre et complexité des monolithes, diamètre du cercle). Comme nous l'avons vu, il existe fréquemment une opposition entre inhumation(s) centrale(s) profonde(s) et inhumation(s) périphérique(s) superficielle(s). Cette opposition se retrouve quel que soit le nombre des individus.

Un corps unique peut être assimilé à une sépulture centrale profonde. Lorsqu'il y a deux corps, l'individu inférieur (généralement un adulte) est privilégié (position, mobilier), alors que l'individu supérieur (parfois plus jeune ou enfant) est seulement «toléré». On observe parfois une inhumation inférieure double simultanée (corps au contact l'un de l'autre). Les corps inférieurs sont parfois orientés tête vers le quadrant occupé par les pierres frontales (quadrant Est), notamment à Kodiam. D'autres sites (Sine-Ngayène) ne présentent pas d'orientation préférentielle. Les corps supérieurs périphériques sont disposés en couronne à l'intérieur du cercle (cf. structure du remblayage des inhumations inférieures). La disposition des corps est souvent anarchique, non «hiératique» (absence de disposition intentionnelle de détail). On constate pourtant certaines constantes : d'une manière générale, le décubitus latéral (simple, ou avec composante dorsale ou ventrale) est prédominant. Les mains sont situées soit près des os coxaux et des fémurs (Tiékène, Kodiam, Sine-Ngayène), soit près du crâne (Sarédiouldé). Les extrémités sont souvent jointives ou du moins très proches l'une de l'autre. Deux positions des membres inférieurs sont fréquentes : l'hyperflexion des jambes (pieds ramenés en arrière contre les fémurs) et la position en losange, pieds joints et genoux écartés. D'une manière générale, les squelettes sont souvent partiellement désarticulés, sans que l'on puisse incriminer le poids de la terre. A Tiékène-Boussoura (cercle 1), la disposition en losange des jambes est expliquée par un état de prédécomposition.

Les mobiliers funéraires sont souvent totalement absents. On les rencontre seulement dans la partie méridionale de la zone occidentale de l'aire mégalithique.

Mobilier collectif. On trouve des poteries entières, à fond artificiellement percé, en relation avec les monolithes de la structure frontale (au pied des monolithes, à l'intérieur, entre ou à l'extérieur de ces derniers). Les poteries sont disposées ouverture en bas, les groupements les plus importants ont été observés du côté externe des structures frontales.

Les observations ne permettent pas de dire si les poteries ont été enterrées ou disposées en surface du sol primitif.

Mobilier individuel. Les squelettes profonds sont privilégiés par rapport aux squelettes périphériques. On trouve des parures (bracelets et anneaux de jambe portés par les individus) et des armes (pointes de lances, à extrémité tordue par projection violente contre un corps dur, disposées isolément ou en faisceaux le long du corps, sous ou près de la tête).

Du point de vue rituel, on peut raisonnablement avancer que les inhumations fouillées ne sont pas des sépultures «normales» mais qu'elles témoignent de *sacrifices humains*. Trois types d'observations militent en faveur de cette interprétation: inhumation collective simultanée de plusieurs individus, corps «projetés» ou «jetés» (positions non hiératiques), membres supérieurs et inférieurs apparemment liés. Ces sacrifices ne paraissent pas être en relation avec certains rites d'initiation, comme on l'a parfois proposé, puisque toutes les catégories d'âge sont représentées (on ne possède par contre aucune information sur les sexes des inhumés). Ces sacrifices reflètent, d'autre part, une structure hiérarchique nette qui s'inscrit dans l'opposition entre inhumations inférieures principales et inhumations supérieures subordonnées, dont la plus simple expression se montre dans les monuments à deux corps. Nous ferons pourtant remarquer que ces considérations ne concernent que les cercles et les tombelles (cercles pierriers et tumulus pierriers) et non les tumulus de sable de la zone mégalithique, dont on ignorait à ce jour le contenu³.

La céramique mégalithique

Les matériaux récoltés se répartissent en deux ensembles selon les conditions de trouvaille: les poteries culturelles, souvent intactes ou du moins bien conservées, trouvées devant les cercles et les nombreux petits tessons recueillis dans les remblais des monuments. A Tiékène-Boussoura, Descamps et Thilmans considèrent ce deuxième ensemble comme étant antérieur à la construction des tombes:

«La densité en tessons varie d'après le monument considéré, et on constate que plus un monument est situé au nord du site, plus la quantité de tessons qu'on y trouve est élevée. Il est donc probable que l'ensemble de ces monuments mégalithiques a été édifié sur la frange méridionale d'une aire d'habitat appartenant à cette civilisation» (Thilmans, Descamps, Khayat 1980, p. 79).

La présence de poteries utilitaires trouvées entre les monuments à Sine-Ngayène confirme, selon ces derniers, cette hypothèse. Nous soulignerons pourtant deux points:

1. Malgré le décalage chronologique constaté, les auteurs admettent que céramique et monument appartiennent au même ensemble culturel.

2. Tous les monuments fouillés sur les différents sites abordés présentent des tessons dans leur remplissage. On peut donc se demander si l'explication donnée par les auteurs est bien la bonne. Les monuments seraient-ils toujours construits sur ou à proximité d'anciens villages? Peut-on trouver une autre explication pouvant s'appliquer à l'ensemble des sites?

Les caractéristiques intrinsèques de la céramique (formes, décors, etc.) restent à ce jour mal connues. Malgré les références faites à une «céramique mégalithique», il est difficile de dire si ce concept recouvre un ensemble réellement homogène. Les profils publiés (Thilmans et Descamps 1974; Thilmans, Descamps et Khayat 1980) parlent plutôt en faveur d'une certaine hétérogénéité. Dans le cadre de nos fouilles, nous avons tenté de mettre sur pied un code descriptif sommaire dont on trouvera la description en annexe.

³ Todd et Wolbach (1911) ont été les premiers à proposer, de façon indirecte, l'hypothèse de la présence de sacrifices humains, hypothèse abandonnée par la suite (Jouenne, Mauny, etc.). Un des principaux mérites des travaux de Thilmans est d'avoir relancé cette idée en la fondant sur un ensemble d'observations précises.

Répartition géographique des types monumentaux

Comme l'a justement fait remarquer Thilmans, les divers types de monuments n'ont pas tous la même répartition géographique (Descamps, Thilmans et Khayat 1980, p. 137-138). Les diverses régions acquièrent de ce fait des physionomies propres. Cette question joue un rôle important dans le choix que nous avons fait du site à fouiller. On peut préciser cette question en utilisant les données fournies par l'inventaire de Martin et Becker et en établissant une typologie des diverses régions.

Classement des types monumentaux. Nous devons suivre ici les distinctions utilisées dans l'Inventaire, nous ne pourrions donc distinguer les *tumulus pierriers* des *cercles pierriers*.

Classe A : tumulus de sable (*mbaran*. Inventaire: B).

Classe B : tumulus de sable à pierre(s) frontale(s) (*mbaran* à pierre. Inventaire: Bp).

Classe C : cercles mégalithiques (Inventaire: C).

Classe D : tombelles avec ou sans pierre(s) frontale(s) (Inventaire T + Tp). Englobe les tumulus pierriers et les cercles pierriers.

Zones géographiques. Le classement par zones est fondé sur les régions identifiées dans l'Inventaire correspondant le plus souvent à des bassins hydrographiques. G. Thilmans nous a très aimablement communiqué une carte de répartition des sites dressée à partir de ce travail. Cette dernière a servi de base à un premier regroupement des régions par zones. Ce premier classement a été affiné de façon à obtenir la meilleure discrimination des critères intrinsèques, tout en conservant une certaine homogénéité régionale.

Zone 1. Région des tumulus. Walo, Kayor, Dyolof, Baol (zone extérieure à l'aire mégalithique).

Zone 2. Sous zone 2.1. Saloum inférieur. Régions 1 à 9. *Sous zone 2.2. Bao Bolon inférieur.* Région 14.

Zone 3. Sous zone 3.1. Bao Bolon. Région 15 à 21. *Sous zone 3.2. Gambie inférieure (rive droite).* Région 56 à 59. *Sous zone 3.3. Nianila supérieur.* Régions 22, 24, 26 à 29, 31. *Sous zone 3.4. Sandougou supérieur.* Régions 44 et 46. *Sous zone 3.5. Saloum supérieur.* Région 10 à 13.

Zone 4. Sous zone 4.1. Nianila inférieur. Régions 23 et 25. *Sous zone 4.2. Sandougou inférieur.* Régions 30, 32 à 41. *Sous zone 4.3. Gambie moyenne (rives gauche et droite).* Régions 60 à 66.

Zone 5. Sous zone 5.1. Nianila supérieur. Régions 42, 43 et 45. *Sous zone 5.2. Sandougou supérieur.* Régions 37, 47 à 53. *Sous zone 5.3. Niaouli.* Régions 54, 55.

Les résultats obtenus sont donnés dans le tableau 1. Les chiffres portent sur le nombre de monuments par zone. D'une manière générale on constate que :

- Les tumulus dominant au nord-ouest et diminuent vers l'est et le sud.
- Les tombelles, seuls monuments présents à l'est, diminuent vers l'ouest et le nord-ouest.
- Les cercles, malgré leur position occidentale, occupent une position assez centrale dans la zone.

Si l'on écarte les monuments n'atteignant pas 2%, on obtient la typologie suivante, qui met bien en évidence le rôle central joué par la zone 3 :

Zone 1 : A seul.

Zone 2 : A + B.

Zone 3 : A + B + C + D.

Zone 4 : C + D.

Zone 5 : D seul.

TABLEAU 1.— Répartition des types monumentaux par zones géographiques.

	Sous zones	A Tumulus		B Tumulus à pierres		C Cercles		D Tombelles		Total	
		N	./.	N	./.	N	./.	N	./.	N	./.
Zone 1		4356	100	—	—	—	—	—	—	4356	100
Zone 2	2.1	1610	93.2	102	5.9	16	0.9	—	—	1728	100
	2.2	124	86.1	18	12.5	2	1.4	—	—	144	100
	Total	1734	92.6	120	6.4	18	1.0	—	—	1872	100
Zone 3	3.1	294	19.4	245	16.1	500	32.9	480	31.6	1519	100
	3.2	20	3.0	20	3.0	167	24.9	462	69.1	669	100
	3.3	89	9.0	75	7.6	158	16.0	663	67.3	985	100
	3.4	63	7.1	39	4.4	4	0.5	778	88.0	844	100
	3.5	516	62.8	110	13.4	15	1.8	181	22.0	822	100
	Total	982	20.1	489	10.0	844	17.3	2564	52.6	4879	100
Zone 4	4.1	—	—	1	0.6	42	25.1	124	74.3	167	100
	4.2	4	0.3	9	0.7	66	5.4	1135	93.5	1214	100
	4.3	4	0.2	2	0.1	70	3.7	1818	96.0	1894	100
	Total	8	0.2	12	0.4	178	5.4	3077	94.0	3275	100
Zone 5	5.1	2	0.2	20	1.9	—	—	1019	97.9	1041	100
	5.2	9	0.6	20	1.3	—	—	1518	98.1	1547	100
	5.3	—	—	—	—	—	—	628	100.0	628	100
	Total	11	0.3	40	1.2	—	—	3165	98.4	3216	100

Variations géographiques dans les rites funéraires

Les monuments fouillés permettent de se faire une idée des variations régionales existant dans les rites funéraires. Selon Thilmans, on peut distinguer trois faciès.

Faciès central (Tiékène-Boussoura et Kodiam).

- Nombre limité d'inhumations.
- Répartition en sépultures centrales profondes et sépultures périphériques superficielles.
- Orientation des squelettes profonds vers le quadrant est.
- Membres inférieurs disposés en losange.
- Mutilations dentaires.
- Absence d'armes et d'objets de parure.
- Absence de poteries cultuelles.

Ce faciès serait à l'origine de certaines variantes architecturales majeures : double ligne frontale, double cercle, pierres bifides.

Faciès occidental (Sine-Ngayène).

- Nombre élevé d'inhumations.
- Pas d'opposition entre squelettes profonds centraux et squelettes périphériques.
- Pas d'orientation préférentielle des squelettes.
- Hyperflexion des articulations des genoux.
- Mutilations dentaires.
- Armes et objets de parure sur les squelettes.
- Poteries cultuelles à fond perforé.

Ce faciès serait influencé, dans sa culture matérielle, par la civilisation des amas coquilliers du Saloum (Dioron Boumak), notamment au niveau de la forme des armes et des bracelets de bronze (bracelets cannelés) et de la céramique à embase.

Faciès oriental (Saré-Diouldé).

- Nombre élevé d'inhumations.
- Répartition en sépultures centrales profondes et sépultures périphériques superficielles.
- Pas d'orientation préférentielle des squelettes.
- Répartition conditionnée par la structure du tumulus et non par la structure frontale.
- Hyperflexion de l'articulation des genoux.
- Mutilations dentaires moins nombreuses.
- Absence d'armes et d'objets de parure.
- Absence de poteries cultuelles.

Ce faciès serait influencé par les civilisations du Fleuve (décor en «sabots»).

Extension chronologique

Aucun élément archéologique ne permet à ce jour de fixer les limites chronologiques du phénomène mégalithique, car il n'existe pas actuellement au Sénégal de chronologie des styles céramiques post-néolithiques. Nos connaissances reposent donc uniquement sur les datations C14, encore peu nombreuses (Descamps, Thilmans et Khayat 1980, p. 153, cf. tableau 5). Le phénomène mégalithique pourrait occuper un temps considérable entre le début de notre ère et la fin du 15^e siècle.

Du point de vue historique «les datations par le radiocarbone indiquent une tendance des sites centraux à être plus anciens que les sites de l'ouest, et une forte probabilité à l'être plus que le site de l'est étudié (Saré-Diouldé)» (Descamps, Thilmans, Khayat 1980, p. 155). On peut se demander, d'autre part, si les tumulus de sable ne correspondent pas à un type de monument relativement tardif par rapport au mégalithisme proprement dit. Une observation pourrait appuyer cette hypothèse : dans les sites occidentaux de la zone 3, les tumulus sont toujours situés à la périphérie des concentrations de cercles dans les sites qui comprennent ces deux types de monuments. Il serait donc tentant d'admettre une croissance centrifuge du phénomène mégalithique à laquelle se serait ajoutée une influence tardive de la civilisation des tumulus du nord-ouest.

1.3. DONNÉES HISTORIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

Le phénomène mégalithique sénégalais est contemporain des empires du Ghana et du Mali. Il est évident que la confrontation entre les données culturelles fournies par

l'archéologue et les données politiques et ethniques de l'histoire écrite et de la tradition orale, soulève d'énormes difficultés. Cette question mérite pourtant attention.

Aux périodes protohistoriques et historiques, nous voyons s'opposer, en Afrique occidentale, deux complexes culturels étroitement imbriqués l'un dans l'autre.

Les hautes civilisations des empires soudano-sahéliens. Sous l'influence du commerce transsaharien, les chefferies traditionnelles africaines évoluent vers une civilisation de type proto-urbain, dont une des caractéristiques est l'extension et la centralisation plus poussée du contrôle politique (conquêtes guerrières, dynasties «royales», formation d'«empires»). L'expansion des ethnies de langue Mandé, responsables des empires du Ghana (Soninké) et du Mali (Malinké), s'inscrit notamment dans cette dynamique. C'est à ce niveau que va se développer l'influence de l'Islam.

Les civilisations du «terroir». Parallèlement au développement précédent, subsiste pourtant un substratum animiste vivace, héritier de civilisations plus anciennes, substratum peu à peu dominé, assimilé ou refoulé (peuplement Dogon de Bandiagara, populations composites refoulées aux confins de la forêt, notamment en Guinée, peuplement Sereer, etc.). Le mégalithisme sénégalais doit être compris dans le cadre de cette problématique. Ce phénomène appartient fondamentalement au deuxième ensemble. Son histoire doit être pourtant liée de façon fondamentale aux transformations entraînées par les visées expansionnistes des peuples des «empires».

L'apport de l'ethnologie à la compréhension du phénomène mégalithique peut se situer, quant à lui, sur deux plans. Le premier concerne les traditions orales portant sur les sites mégalithiques, le second concerne nos connaissances des rites funéraires animistes subactuels.

Les croyances actuelles concernant les mégalithes. Les monuments mégalithiques ne sont incorporés dans aucune tradition historique locale et tous les groupes ethniques occupant actuellement la zone (Wolof, Sereer, Toucouleur, Peul, etc.) considèrent que ces monuments leur sont étrangers. Les seules croyances enregistrées concernent donc des réinterprétations secondaires qui ne nous apprennent rien sur l'origine, l'appartenance ethnique ou la signification des mégalithes. Les villageois actuels expliquent communément l'existence des pierres dressées en les assimilant à des individus pétrifiés. Lors d'un mariage, la mariée aurait commis quelque acte contraire aux usages de la bienséance. Couverte de honte, elle se serait transformée en pierre, ainsi que tous les membres de sa suite, d'où le nom poular de Mbolop Tobé (mariée pierre, mariée pétrifiée) souvent donné aux lieux-dits occupés par des mégalithes.

Rites funéraires préislamiques. Nos connaissances sur les rites funéraires préislamiques permettront vraisemblablement d'éclairer certaines particularités observées lors des fouilles de mégalithes. Becker s'est livré à une enquête très approfondie de cette question dont on trouvera les résultats dans le présent volume (Martin et Becker, ce volume). Malgré l'absence de traditions orales consacrées aux mégalithes protohistoriques, l'ethnologie a pourtant son rôle à jouer dans la compréhension de ce phénomène. Ainsi les Sereer édifiaient, encore récemment, des sépultures tumulaires très comparables aux *mbanar* de la zone mégalithique, les points de concordance portant sur l'édification d'un tumulus entouré d'un fossé, la présence d'un piquet ou d'une pierre périphérique (analogue aux pierres frontales des *mbanar*), la présence de poteries cultuelles à fonds percés. Selon Becker, les Sereer, qui n'édifiaient pas de tumulus lorsqu'ils habitaient sur le fleuve, pourraient avoir adopté certains rites funéraires mégalithiques locaux lors de leur installation dans le sud du Sénégal. Les analogies constatées pourraient donc provenir d'un phénomène d'acculturation et de transfert entre les populations mégalithiques locales et les nouveaux arrivants.

2. Des objectifs scientifiques à la tactique de fouille

Les données précédentes constituent les fondements de notre intervention. Lorsque l'on compare l'éventail des formes monumentales représentées en zone mégalithique et les types de monuments qui ont fait à ce jour l'objet de fouilles, on voit se dessiner une lacune dans notre information qui concerne les tumulus et notamment les *tumulus à structure frontale*. En comblant cette lacune, notre mission s'est donnée pour tâche d'éclairer les relations existant entre ce type de monuments, et les autres monuments déjà étudiés, cercles et tombelles.

2.1. QUESTIONS ET HYPOTHÈSES

La formation des diverses hypothèses pouvant rendre compte logiquement de cette relation repose sur les systèmes d'opposition suivants, identifiables au niveau interprétatif F (fonctionnel) et/ou T (temporel).

Opposition cercle + tombelle/tumulus. On admet, sur la base des fouilles antérieures, que les cercles et les tombelles remplissent les mêmes fonctions. Dans les lignes qui suivent, nous parlerons de «cercles» pour désigner ce premier ensemble que nous opposerons à tumulus, monument dont la fonction (identique ou différente) reste à identifier.

Opposition sacrifice/sépulture. Les inhumations mises au jour peuvent s'interpréter de deux manières différentes. Les inhumations font suite à une mort naturelle, il s'agit de sépultures. Les inhumations font suite à une mort provoquée, il s'agit de sacrifices. Les sources archéologiques ne permettant pas de préciser les mobiles et les circonstances sociales et/ou religieuses de ces sacrifices, nous ne pousserons pas l'interprétation F plus avant.

Trois situations peuvent donc être envisagées: inhumations seules, inhumations accompagnées de sacrifices, sacrifices seuls. Les travaux antérieurs montrent que les monuments de l'ensemble «cercles» présentent, apparemment, toujours des restes de sacrifices, mais la présence d'individus inhumés après mort naturelle ne doit pas être totalement rejetée. On doit, par contre, retenir les trois possibilités susmentionnées pour l'ensemble tumulus.

Relations chronologiques ou fonctionnelles. Les oppositions portent sur la relation entre l'ensemble «cercles» et l'ensemble tumulus.

1. Référence T, le temps.

Cette relation est de type chronologique. De l'avis de certains chercheurs, les monuments tumulaires de type *mbanar* sont plus tardifs que l'ensemble constitué par les cercles et les tombelles. Si cette hypothèse était retenue, ce décalage pourrait s'expliquer de deux manières différentes.

Evolution. Les tumulus témoignent d'une évolution interne de la civilisation mégalithique et d'une transformation progressive des rites d'inhumation (sépultures et/ou sacrifices).

Rupture. Les tumulus témoignent d'une crise de la civilisation mégalithique et doivent se rattacher à une nouvelle phase de peuplement. Dans ce cas on peut être tenté, en suivant la tradition historique, de corréliser cette rupture dans les rites d'inhumations (sépultures et/ou sacrifices) avec l'expansion vers l'ouest des ethnies du groupe linguistique Mandé.

2. Référence F, la fonction.

Cette relation est de type fonctionnel. Les deux types de monuments sont contemporains et remplissent des fonctions différentes. On peut retenir deux types d'opposition fonctionnelle au sens large.

— *Fonctions différentes au sens strict.* Cette opposition recouvre l'opposition sépultures/sacrifices. L'opposition cercle-tumulus recouvre alors l'opposition centre d'activité culturelle-cimetière à la manière de l'opposition église-cimetière.

— *Fonctions identiques, opposition sociale.* Les deux types de monuments remplissent la même fonction sur le plan du rituel d'inhumation, mais les différences architecturales trouvent leur fondement dans la structure hétérogène de la société (stratification sociale et/ou opposition entre familles, clans ou ethnies). Ce type d'hypothèse est fondé sur ce que nous connaissons de la structure des sociétés à chefferies d'Afrique occidentale.

Dix-huit interprétations sont, sur cette base, dès lors logiquement possibles (tabl. 2). Nous admettrons provisoirement que ces hypothèses sont exclusives: l'accord obtenu sur une hypothèse entraîne le rejet de toutes les autres solutions. Nous ne donnerons pas ici même une formulation complète de toutes les hypothèses. On se contentera de quelques exemples; le lecteur reconstituera facilement les autres.

AA1. Les cercles (sépultures + sacrifices) évoluent vers des sépultures tumulaires sans sacrifice.

AB2. De nouveaux arrivants édifient des sépultures tumulaires avec sacrifices autour des anciens cimetières des ethnies locales composés de cercles (sépultures + sacrifices).

AC3. Au cimetière central, composé de cercles (sépultures + sacrifices), répond une zone rituelle périphérique comportant des tumulus sacrificiels.

BD3. Pour des raisons sociales (stratification sociale, clans et/ou familles distinctes), on édifie deux types distincts de monuments sacrificiels: au centre des cercles, à la périphérie des tumulus.

Nous développerons, à l'occasion de l'analyse de nos observations, l'argumentation archéologique permettant de choisir les interprétations les plus plausibles.

2.2. PROSPECTION ET CHOIX DU SITE

Lors d'une prospection préliminaire, nous avons porté notre attention sur la partie occidentale de la zone mégalithique, région de contact entre tumulus et cercles, en choisissant le bassin du Bao Bolon et la fraction inférieure du Saloum. Nous avons finalement retenu le site de Kolomba Sud de l'inventaire Martin et Becker, près du village de Santhiou Kohel, au lieu-dit Mbolop Tobé. Face aux objectifs posés, ce site présentait en effet les avantages suivants.

1. La nécropole est située en limite occidentale de l'aire mégalithique au contact de la zone des tumulus.

2. Elle appartient à une zone (zone 3.1) qui présente le meilleur équilibre entre les divers types de monuments, soit 19.4% de tumulus, 16.1% de tumulus à pierre(s) frontale(s), 32.9% de cercles et 31.6% de tombelles.

3. Le site présente une structure spatiale cohérente avec un bel ensemble de cercles mégalithiques au centre et des tumulus à la périphérie.

4. Tous les types de monuments y sont représentés (cercles, tombelles, tumulus).

5. Les tumulus à pierre(s) frontale(s) y sont nombreux et facilement repérables, car situés en grande partie dans des zones de culture.

6. Le site est très proche géographiquement de Sine-Ngayène qui a déjà fait l'objet de fouilles. Les données recueillies sur ce site pouvaient donc être mobilisées dans le cadre de notre propre travail.

Le plan, publié en annexe, permet de se faire une idée de l'organisation générale du site qui comprend 19 cercles mégalithiques, 11 tombelles (essentiellement des cercles pierriers) et une trentaine de tumulus (*mbanar*). Le nombre exact des tumulus, dont l'identification au sol reste délicate étant donné leur faible relief, n'est pas connu avec certitude. Les

TABLEAU 2.— Hypothèses concernant le type de relation existant entre cercles et tumulus. *T*: tumulus; *Sé*: sépultures; *Sa*: sacrifices.

		Relations cercles/tumulus		
		Référence T: le temps		Référence F: la fonction
		A. Evolution	B. Rupture	C. Fonctions différentes
				D. Fonctions identiques Opposition sociale
<i>A</i> sépultures + sacrifices		<i>AA</i> AA1. T = Sé AA2. T = Sé + Sa AA3. T = Sa	<i>AB</i> AB1. T = Sé AB2. T = Sé + Sa AB3. T = Sa	<i>AC</i> — — AC3. T = Sa
<i>B</i> sacrifices seuls		<i>BA</i> BA1. T = Sé BA2. T = Sé + Sa BA3. T = Sa	<i>BB</i> BB1. T = Sé BB2. T = Sé + Sa BB3. T = Sa	<i>BC</i> BC1. T = Sé BC2. T = Sé + Sa —
Fonction des cercles (Réf. F)				<i>AD</i> AD1. T = Sé AD2. T = Sé + Sa —
				<i>BD</i> — — BD3. T = Sa

numéros entre parenthèses concernent des monuments indiqués sur le plan que nous ont aimablement communiqué MM. Martin et Becker, mais non retrouvés par notre équipe du fait de l'état de la végétation. Leur localisation exacte reste donc imprécise.

Notre fouille a porté sur deux monuments, le tumulus 43 et le cercle 15. Les principaux facteurs pris en compte étaient, en fin de fouille, les suivants.

Caractéristiques d'ensemble.

— Matériel archéologique friable dans une terre partiellement termitée, extrêmement dure, ne comportant que des tessons de céramique extrêmement fragmentés.

— Deux ensembles de céramiques étroitement imbriqués; un matériel antérieur à l'érection des monuments, partiellement remanié dans les structures de ces derniers, un matériel limité (typologiquement identique) correspondant à des dépôts rituels concentrés dans les zones des pierres frontales.

Tumulus 43

— Monument de grandes dimensions (24 m de diamètre), rendant une fouille complète impensable dans le cadre imposé par notre mission.

— Sépultures pouvant théoriquement se rencontrer jusqu'à 3 m sous le sommet du tumulus.

— Stratigraphie difficile à lire, couches impossibles à suivre au décapage.

— Céramique répartie dans toute la masse du monument, partie superficielle du sol naturel, remblais de construction du tumulus, remplissage des fossés.

Cercle 15

— Zone des pierres frontales privilégiée pour ce qui concerne le matériel directement en relation avec le monument.

— Stratigraphie inexistante et couches impossibles à suivre au décapage.

— Structures construites (pierres de calage, petit dallage) permettant de retrouver le sol primitif d'implantation,

— Matériel archéologique permettant de définir des liaisons spatiales.

2.3. OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET TACTIQUE DE FOUILLE

Notre fouille devait répondre à deux objectifs: 1. comprendre la structure fonctionnelle d'un tumulus, 2. identifier les matériaux directement liés aux tumulus d'une part, aux cercles d'autre part, afin d'établir une comparaison d'ordre chronologique. Ce double objectif peut se décomposer ainsi.

Pour le tumulus 43

— Quelle est la structure architecturale du monument?

— Quel est le mode d'inhumation (dans la perspective de l'opposition sacrifice/sépulture)?

— Quelles sont les composantes rituelles de ce type de construction?

— Quelle est la céramique contemporaine de la construction?

— Quelle est la date de la construction?

Pour le cercle 15

— Quelle est la céramique contemporaine de la construction?

— Quelle est la date de la construction? Dans ce cas, la recherche de la structure architecturale du monument et l'analyse du mode d'inhumation, supposé connu sur la base des fouilles de Sine-Ngayène, restent secondaires.

Sur le plan tactique, trois emplacements de fouilles ont été choisis: fouille par quadrants du tumulus 43, fouille de la zone des frontales du cercle 15, sondage extérieur aux monuments pour établir la stratigraphie «naturelle» du site. Les réponses aux questions posées ont été atteintes de la manière suivante.

Tumulus 43 (fig. 2)

Identification du matériel directement lié à la construction: sondage stratigraphique en «L» dans le quadrant N-E et analyse détaillée de la zone entourant la pierre frontale.

Identification du site d'inhumation: sondages exploratoires au centre du tumulus et analyse détaillée des inhumations centrales.

Structure du monument: analyse horizontale de la structure des fossés complétant les données stratigraphiques.

Cercle 15

Identification du matériel directement lié à la construction: analyse détaillée de la zone des frontales et identification du matériel déposé rituellement.

3. Fouille du tumulus 43

Le *mbanar* est composé d'un tumulus central haut de 0.50 m et d'un diamètre de 8 m recouvrant une triple inhumation. Le tumulus est entouré de quatre fossés concentriques apparemment continus, dont le plus extérieur atteint 24 m de diamètre, et précédé d'une unique pierre frontale à bouton.

3.1. STRATIGRAPHIE

Le tableau 3 donne un aperçu synthétique de la stratigraphie (fig. 3, voir dépliant ci-joint).

Couche 1. Humus gris.

Épaisse d'une vingtaine de centimètres, la couche superficielle humifère, perturbée par les cultures, recouvre l'ensemble de la surface, mais tend à pratiquement disparaître vers le sommet du tumulus dans une zone fortement termitée.

Composition sédimentaire. Limon gris très fin, pulvérulent. Cette couche ne contient pas de gravillons latéritiques, sauf dans les zones où affleurent les faces internes des fossés circulaires.

Structures. Quelques structures limitées modernes paraissent se rattacher à cette couche: petit trou de poteau avec restes charbonneux en M/34 (creusé dans le remblai du fossé 4), poche cendreuse avec mottes rubéfiées en M/26, petit trou de poteau visible en stratigraphie en F/23-24.

Matériel. Ce niveau est en principe stérile. Les quelques tessons provenant de cette unité doivent appartenir aux ensembles inférieurs.

Couche 2. Remplissage du fossé 4.

Le fossé 4 est le fossé le plus extérieur du tumulus et le dernier à avoir été remblayé.

Composition sédimentaire. D'une manière générale, le remplissage de ce fossé se distingue assez nettement du remplissage des fossés internes par sa couleur plus grise. Il contient quelques gravillons latéritiques dispersés. Ce remplissage s'est révélé, au terrassement, plus humide et plus meuble que les autres zones; relativement hétérogène, il peut être subdivisé de la manière suivante (de haut en bas):

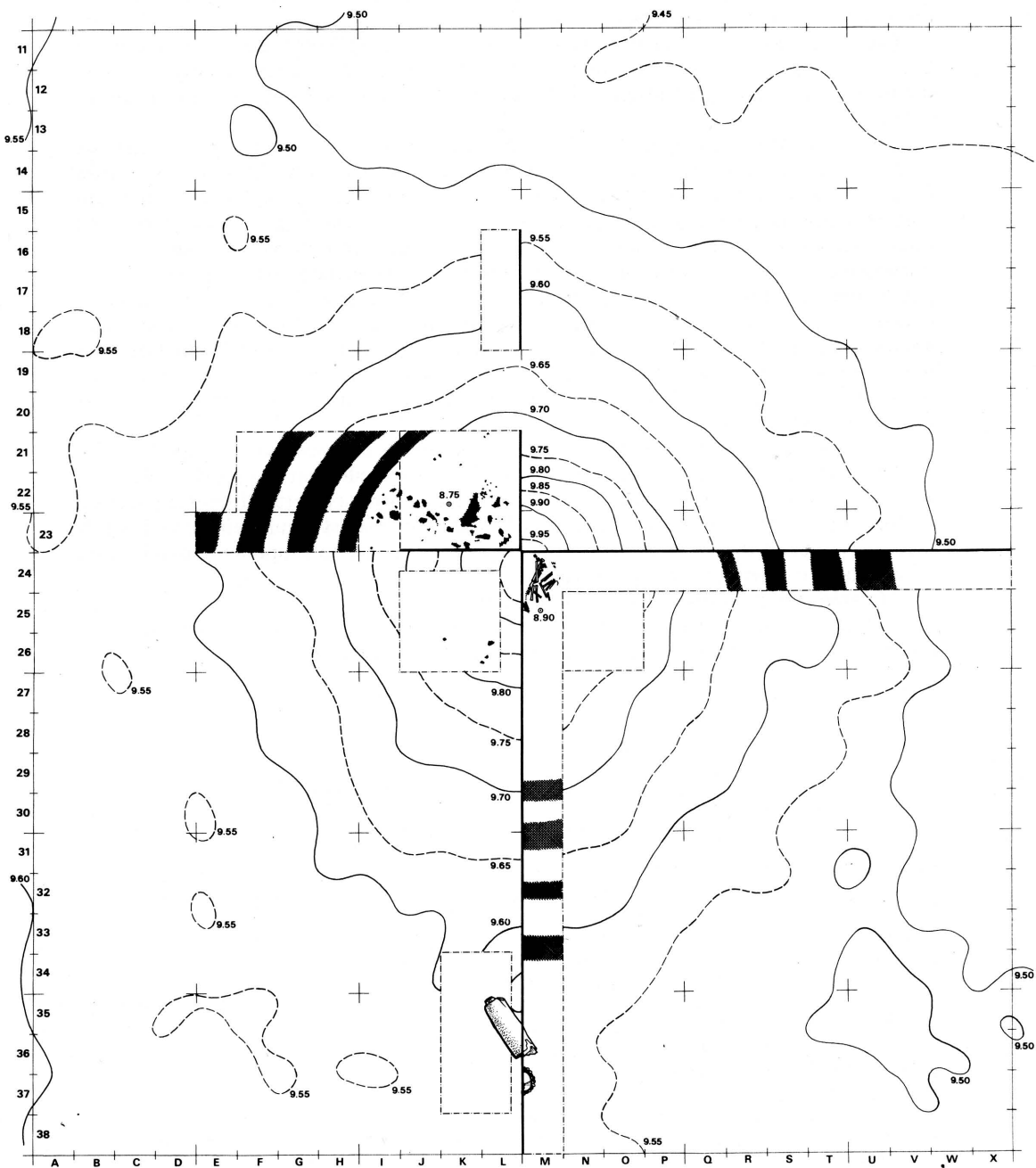


FIG. 2.— Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Plan général du tumulus 43. Position des sondages et emplacement des sépultures centrales. Equidistance 5 cm, carroyage métrique. (Dessin Y. Reymond).

Couche 2a. Limon gris foncé, relativement homogène sur une quarantaine de centimètres (au centre du fossé).

Couche 2b. Limon brunâtre formant l'essentiel du remplissage. La coupe relevée en E/23-24 montre une alternance de niveaux plus clairs et plus foncés témoignant d'un remplissage probablement progressif. Ce phénomène ne se retrouve pas sur les autres coupes.

Couche 2c. Mince niveau de gravillons latéritiques reposant sur la face interne du fossé uniquement. Sur la coupe E/23-24, la couche s'écarte partiellement de la face interne du fossé dans sa fraction la plus basse et se termine en sifflet *dans* le remplissage, délimitant ainsi un remplissage inférieur 2d. La mise en place de la couche de gravillons correspond donc à une phase où le fond du fossé était déjà légèrement comblé par des sédiments. Ce phénomène ne s'observe pas sur les autres coupes où la couche gravillonneuse n'atteint pas le fond du fossé. Ces gravillons trouvent leur origine dans le creusement de la couche 10; ils ont dû être remontés en surface du tumulus. Fait curieux, on ne constate aucun gradient de haut en bas en ce qui concerne la densité et/ou la grosseur des gravillons. La gravité ne semble donc pas avoir joué un rôle important dans la mise en place de cette couche. Cette remarque est valable pour l'ensemble des couches gravillonneuses 2c, 3b et 4b.

Couche 2d. Limon brun comblant la partie inférieure du fossé sur la coupe E/23-24.

Structure. En coupe, la limite interne du fossé est facilement repérable, grâce à la présence de la couche 2c. La limite externe reste par contre peu nette. Il semble pourtant que la coupe du fossé soit très asymétrique. Si la face interne est régulièrement inclinée, la face externe présente une brusque rupture séparant une fraction supérieure peu inclinée d'une fraction inférieure presque verticale.

Matériel. On peut distinguer trois ensembles.

1. Une céramique très fragmentée, telle qu'on la retrouve sur l'ensemble de la construction, dispersée sur toute la hauteur du remplissage.

TABLEAU 3.— *Mbanar 46. Stratigraphie générale.*

Altitudes	Couches	Désignation	Matériel	
vers 9.55	1	Humus gris	±	Mbanar
—	2	Remplissage fossé 4	++	
—	3	Remplissage fossé 3	++	
—	4	Remplissage fossé 2	++	
—	5	Remplissage fossé 1	++	
—	6a	Remblai du tumulus	+++	
vers 9.00	6b	<i>Inhumations centrales</i>	+	
vers 8.80	6c	Couche charbonneuse	+	?
8.75-9.25	7	Limon naturel	+	Terrain naturel
vers 7.90	8	Petit gravillon latéritique compact	—	
vers 7.85	9	Gravillon latéritique dans matrice limoneuse brune	—	
vers 7.80	10	Gravillon latéritique dans matrice argileuse grise	—	

2. De gros fragments d'un fond de poterie à pâte blanche artificiellement perforé (SK 421 et 422), provenant du fond du fossé (carré M/33, altitudes 7.40-7.60 et 7.60-7.80), et rattachable au fond de la *couche 2b*. Des fragments du même pot proviennent de la zone de la frontale. Il doit donc s'agir d'une partie d'une poterie culturelle ayant roulé au fond du fossé.

3. Des tessons appartenant à une céramique rouge (type NB.M.X/EP.-.RENT.-.COR, ENG) à pâte fine, décorée à la cordelette, dont les tessons sont très érodés et très fragmentés. Ce matériel, découvert en M/32 à 35 entre 9.20 et 9.40, appartient à la *couche 2a*. On les retrouve (notamment SK 142, 143 et 147) dans la zone fouillée aux environs de la frontale formant en L/33, 34 et 35 un sol situé à l'altitude 9.21-9.23 dans la couche 2a, venant buter contre la frontale couchée qui repose apparemment en surface de la couche 2b.

Couche 3. Remplissage du fossé 3.

Le fossé 3 est le deuxième fossé en partant de l'extérieur.

Composition sédimentaire. Le remplissage de ce fossé est partiellement recoupé par celui du fossé 4. Il se distingue des autres remplissages par sa couleur d'un brun orangé. Il peut être subdivisé de la manière suivante (de haut en bas):

Couche 3a. Remplissage limoneux jaune orangé, pratiquement dépourvu de gravillons latéritiques.

Couche 3b. Mince niveau de gravillons latéritiques reposant sur la face interne du fossé uniquement. Sur la coupe F/23-24, la couche présente le même décollement dans sa fraction inférieure que la couche 2c du fossé 4, isolant une unité inférieure 3c peu différente de la couche 3a. Sur la coupe R-S/23-24, cette couche s'épaissit en forme de poche au-dessus du remplissage du fossé 2, comblant probablement une dépression qui était encore visible au moment du creusement du fossé 3. Sur la coupe L-M/32, le fond du remplissage présente trois couches successives, soit, de haut en bas, un remplissage limoneux orangé puis deux couches grises pulvérulentes séparées par un petit niveau brunâtre. Cette séquence n'est pas corrélable avec la distinction 3a/3b.

Structure. En coupe, la limite interne du fossé est facilement repérable sur sa fraction supérieure peu inclinée, grâce à la présence de la couche 3b. Le fond du fossé, étroit et profond, recoupe la couche 10; ses limites sont donc nettement marquées et forment un V peu ouvert.

Matériel. Le matériel céramique, très fragmenté, est banal. Il est légèrement plus abondant au fond du remplissage.

Couche 4. Remplissage du fossé 2.

Le fossé 2 est le troisième fossé en partant de l'extérieur.

Composition sédimentaire. Le remplissage de ce fossé est partiellement recoupé par le remplissage du fossé 3. Il se distingue du remplissage de ce dernier par sa coloration brune. Il peut se diviser de la manière suivante.

Couche 4a. Remplissage principal brunâtre devenant gris pulvérulent à sa base. Cette différence de coloration (4a1/4a2) est également bien visible à la face interne du fossé où elle permet (en l'absence de couche de gravillons) de tracer les limites de ce dernier.

Couche 4b. Mince niveau de gravillons latéritiques mêlés à des petites mottes d'argile blanche provenant de la couche 10 et reposant sur la face interne du fossé. Ce niveau n'a été observé que sur la coupe G-H/23-24, seule zone où le fossé 2 recoupe la couche 10. Partout ailleurs le niveau n'existe pas car le fossé n'atteint pas cette couche profonde.

Couche 4c. Partie inférieure du remplissage du fossé se distinguant mal du limon encaissant. Seule l'interruption des gravillons des couches 8 et 9 permet d'identifier ses limites.

Structure. En coupe, la limite interne du fossé est facilement repérable sur sa fraction supérieure, peu inclinée, grâce aux traces grises pulvérulentes (base 4a) ou au niveau de gravillons (4b). Le fond du fossé, généralement arrondi, est situé à une altitude légèrement plus élevée que les fonds des fossés 3 et 4, sauf sur la coupe G-H/23-24 où il prend la forme d'un V.

Matériel. Le matériel céramique est banal. Il est légèrement plus abondant au fond du remplissage.

Couche 5. Remplissage du fossé 1.

Le fossé 1 est le quatrième fossé en partant de l'extérieur.

Composition sédimentaire. Le remplissage est globalement comparable au remplissage du fossé 2. On peut distinguer :

Couche 5a. Remplissage principal brunâtre devenant gris pulvérulent à sa base. Cette différence de coloration (5a1/5a2) est également bien visible à la face interne du fossé où elle permet (en l'absence de couche de gravillons) de tracer les limites de ce dernier. Ce niveau contient dans la zone fouillée du quadrant SW de très nombreux charbons de bois provenant apparemment du remaniement de la couche charbonneuse 6C. Quelques charbons isolés sont également visibles dans ce remplissage sur la coupe Q-R/23-24.

Couche 5b. Partie inférieure du remplissage du fossé se distinguant mal du limon encaissant. Seule l'interruption des gravillons de la couche 8 permet d'identifier ses limites.

Structure. Le fossé 1 est le moins profond de la série et son fond est toujours régulièrement arrondi en U. Il peut recouper la couche 8 mais n'atteint pas les couches 9 et 10. En coupe, la limite de sa face externe reste peu claire.

Matériel. Le matériel céramique, très fragmenté, est banal. On n'observe pas de concentrations particulières dans la partie basse du remplissage.

Couche 6a. Remblai du tumulus.

La couche 6a compose le noyau central du tumulus à l'intérieur de l'espace délimité par le fossé 1 et recouvre les inhumations.

Extension. La zone occupée par cette couche correspond à un cercle de 8 m de diamètre. La couche atteint 1 m d'épaisseur au centre du tumulus.

Composition sédimentaire. Il s'agit d'un limon jaune compact, en tout point identique au limon naturel de la couche 7. On y trouve pourtant quelques petits gravillons latéritiques isolés qui n'existent pas dans cette dernière couche. La partie centrale du tumulus est occupée par une ancienne termitière qui a considérablement durci les sédiments et qui est à l'origine des nombreuses alvéoles observées à ce niveau.

Structure. Des gravillons latéritiques en faible nombre paraissent diviser ce niveau en deux unités superposées, qui pourraient être en relation avec le creusement des fossés successifs sans qu'il soit possible de préciser plus avant cette relation.

Matériel. La couche contient de très nombreux tessons céramiques très fragmentés. La densité la plus forte s'observe au centre même du tumulus, directement au-dessus des inhumations. Des fragments osseux humains remaniés par les termites ont été observés en M/25, au-dessus des inhumations de la couche 6b.

Couche 6b. Inhumations centrales.

Les inhumations reposent dans la partie inférieure de la couche 6 qui ne présente pas de différences significatives par rapport au corps du tumulus (6a).

Couche 6c. Couche charbonneuse de base.

La partie inférieure de la couche 6 est marquée par un niveau charbonneux situé à environ 20 cm sous les inhumations.

Extension. La couche est décentrée par rapport au tumulus et occupe une zone allongée recoupant les carrés H-M/22-26, soit H-I/21, H-J22, H-M/23, J-M/24, K-M/25 et L-M/26. Au sud-ouest, la couche se termine sur le bord interne du fossé 2 et déborde donc sur le fossé 1. La surface de la couche est légèrement bombée et culmine au centre du tumulus vers 8.80 en M/24, pour s'abaisser à la périphérie vers 8.75.

Composition sédimentaire. La couche est un limon de type 6a contenant de nombreux amas de charbons de bois ne formant pas une couche continue. Les charbons, généralement de petite taille, sont très fortement minéralisés. Certains fragments peu nombreux atteignent pourtant 5 cm.

Structure. Cette couche marque probablement la surface du sol primitif avant la construction du monument. Cette couche, qui devait s'étendre primitivement au-delà de la limite tracée par la face interne du fossé 1, a semble-t-il été remaniée lors du creusement de ce fossé (coupe I-J/23-24). Ce dernier présente en effet des charbons de bois dispersés dans son remplissage entre 9.00 et 8.30 (couche 4a). Aucun charbon n'apparaît par contre dans le remplissage du fossé 3 (couche 3a), fait entièrement confirmé par les décapages de surface dans le secteur H-J/21-23.

Matériel archéologique. Aucun matériel archéologique particulier n'est associé à ce niveau qui constitue la limite inférieure des terres contenant des tessons de céramique dans la partie centrale du tumulus (dans cette zone la couche 7 est en effet totalement stérile).

Couche 7. Limon naturel.

La couche 7 constitue le sol sur lequel le tumulus a été érigé.

Extension et structure. La couche est présente sur l'ensemble du site. Aux environs du *mbarar*, l'altitude de sa surface se situe vers 9.30 et coïncide avec le sommet des pierres de calage de la frontale. Au centre du tumulus, son sommet se situe par contre vers 8.75 soit 0.55 plus bas. Les inhumations centrales ont donc probablement été déposées dans une fosse creusée à partir de la surface de la couche 7. On peut également repérer cette limite supérieure basse dans l'espace séparant les fossés 1 et 2. Le diamètre de la fosse centrale dépassait donc le diamètre du premier fossé qui a probablement été creusé à l'intérieur de la fosse.

Composition sédimentaire. Ce limon compact est dépourvu de gravillons latéritiques.

Matériel archéologique. La partie supérieure de ce limon contient, sur 0.60 cm d'épaisseur environ (entre 9.30 et 8.70 environ), des tessons à pâte vacuolaire très érodés ne présentant aucun élément formel identifiable. Ce matériel est le seul ensemble archéologique incontestablement antérieur à la construction du monument. Dans la partie centrale du tumulus, la situation est moins explicite du fait des remaniements entraînés par le creusement de la fosse.

Couche 8. Petit gravillon latéritique compact.

Ce petit niveau, épais d'une dizaine de centimètres, a sa surface située entre 7.80 et 8.10. Les gravillons latéritiques qui forment l'essentiel de cette unité stratigraphique ont une patine grisâtre. Ce niveau est stérile du point de vue archéologique.

Couche 9. Gravillon latéritique dans matrice limoneuse brune.

L'épaisseur de ce niveau varie entre 0.20 et 0.50 cm. La matrice limoneuse contient de nombreux gravillons latéritiques.

Couche 10. Gravillon latéritique dans matrice argileuse compacte.

L'épaisseur de ce niveau est inconnue. Sa surface se situe vers 7.80. Il s'agit d'un niveau extrêmement dur, comportant une très forte densité de gravier latéritique.

3.2. LES INHUMATIONS CENTRALES

Les inhumations centrales comportaient trois corps accompagnés d'un chien décapité et étaient situées exactement au centre du tumulus (limite entre les carrés M/24 et M/25). Les corps étaient orientés têtes du côté de la frontale. Aucun mobilier funéraire ne les accompagnait (fig. 4).

Conditions de conservation.

Seuls les membres inférieurs des trois corps étaient encore en place, toutes les autres parties des squelettes ayant été secondairement perturbées par l'activité des termites ou ayant disparu.

Observations.

Les trois individus sont apparemment des individus adultes. L'état de conservation des squelettes ne permet pas de diagnose sexuelle. La disposition des membres inférieurs témoigne d'un décubitus dorsal pour l'individu 1 dont les jambes sont allongées; la jambe droite croisée sur la jambe gauche témoigne d'un léger dévers gauche visible également dans la position des pieds. Les individus 2 et 3 ont, par contre, les jambes légèrement fléchies en relation avec un décubitus latéral gauche. De l'individu 2, seuls subsistent encore en place une des jambes et des vestiges des deux pieds disposés parallèlement l'un à l'autre. Les os des jambes de l'individu 1 reposent directement au contact des os de l'individu 2. Le tibia de l'individu 2 est notamment totalement écrasé sous le tibia gauche

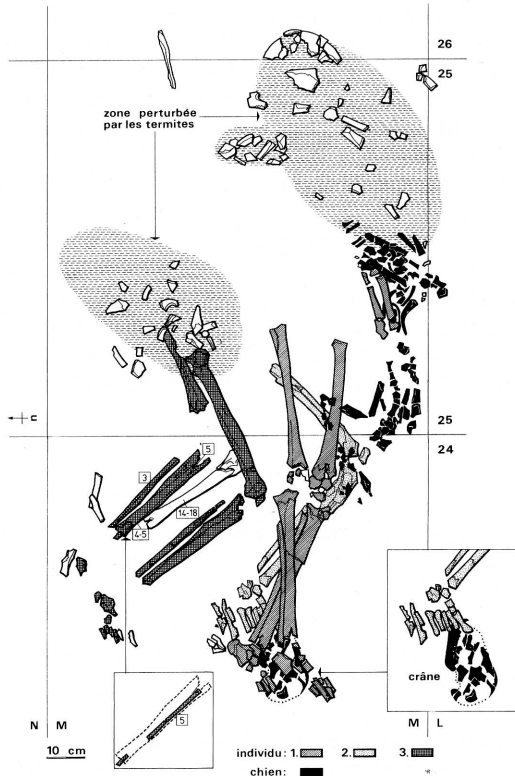


FIG. 4.— Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Tumulus 43. Relevé schématique des sépultures centrales. (Dessin Y. Reymond).

de l'individu 1. Les fragments crâniens, situés en M/25-26, pourraient appartenir à l'individu 1.

Deux os en position inhabituelle, étroitement associés aux os en connexion dans une zone où le remaniement par les termites est exclu, méritent une attention particulière.

Humérus 14-18. Cet humérus est au contact direct des os de l'individu 3. Son extrémité proximale touche le tibia 4-5.

Péroné 5. Un péroné «exogène» a été trouvé au contact du tibia 4-5, sous ce dernier. Il fait «double emploi» avec le péroné 3 qui appartient à l'individu 3. Il s'agit donc d'un os déplacé provenant de l'individu 2 (dont les deux pieds sont par contre encore en place).

Le squelette d'un chien accompagnait les trois inhumations. Le corps de ce dernier était situé à gauche des individus 1 et 2 à la hauteur du tronc, une des pattes arrière reposant sur, et au contact direct de la diaphyse du fémur gauche de l'individu 1. Le crâne, séparé du corps, était par contre partiellement engagé sous les pieds de l'individu 2.

Interprétation.

Individus 1 et 2. Les deux corps ont été inhumés simultanément avec le chien sacrifié. Il s'agit donc d'une sépulture double comprenant probablement un individu mort de mort naturelle accompagné d'un individu sacrifié.

Individu 3. Le statut de l'individu 3 reste peu clair et dépend de l'interprétation que l'on donne des deux os trouvés au contact des jambes. Deux solutions sont possibles :

1. Il s'agit d'une inhumation contemporaine des deux précédentes (deuxième individu sacrifié). Dans ce cas, la position de l'humérus pourrait, selon Thilmans, à la rigueur s'expliquer par l'affaissement d'un individu 3, inhumé en position assise, l'avant-corps replié sur les jambes. Des cas comparables ont été observés dans les mégalithes. On mentionnera notamment l'individu 3 du cercle 25 de *Sine-Ngayène* (Thilmans, Descamps et Khayat 1980, fig. 23-24, p. 44) et l'inhumation 27 du tumulus pierrier de *Saré-Diouldé* (idem, fig. 80, p. 110). Dans ce cas, l'humérus appartiendrait à l'individu 3. Cette interprétation ne permet pas d'expliquer le déplacement du péroné de l'individu 2.

2. Il s'agit d'une sépulture plus tardive qui a partiellement détruit et perturbé le squelette de l'individu 2 auquel appartiendrait à la fois l'humérus et le péroné exogène. Cette interprétation pose de son côté certains problèmes, car il est difficile d'insérer cette seconde sépulture dans l'histoire même du tumulus. Le parallélisme existant dans la position des individus 2 et 3 est d'autre part troublant et s'expliquerait mieux dans l'hypothèse d'une inhumation simultanée des trois corps.

D'une manière générale, nous constatons donc l'association entre sépulture(s) au sens strict, et individu(s) sacrifié(s), mais l'état de conservation des squelettes ne permet guère de préciser la nature de cette relation.

3.3. LA RÉPARTITION DU MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

L'étude stratigraphique et spatiale de la *densité du matériel* (poids de céramique par unité de volume, fig. 5) permet de préciser les modalités de construction et d'utilisation du monument (*composantes fonctionnelles*). L'étude stratigraphique des différentes *formes de céramique* (morphologie, décor, technologie) permet de préciser une éventuelle chronologie du matériel (*composantes historiques*).

Les variations observées dans la densité du matériel peuvent, à notre avis, s'expliquer dans le cadre du modèle suivant.

1. *Le tumulus central* (couches 6a et 6b) est composé essentiellement par le remblai provenant de la fosse centrale primitive, secondairement par les sédiments provenant du fossé 1 entamant faiblement les terrains stériles. Il présente donc une densité légèrement inférieure à celle du terrain préexistant.

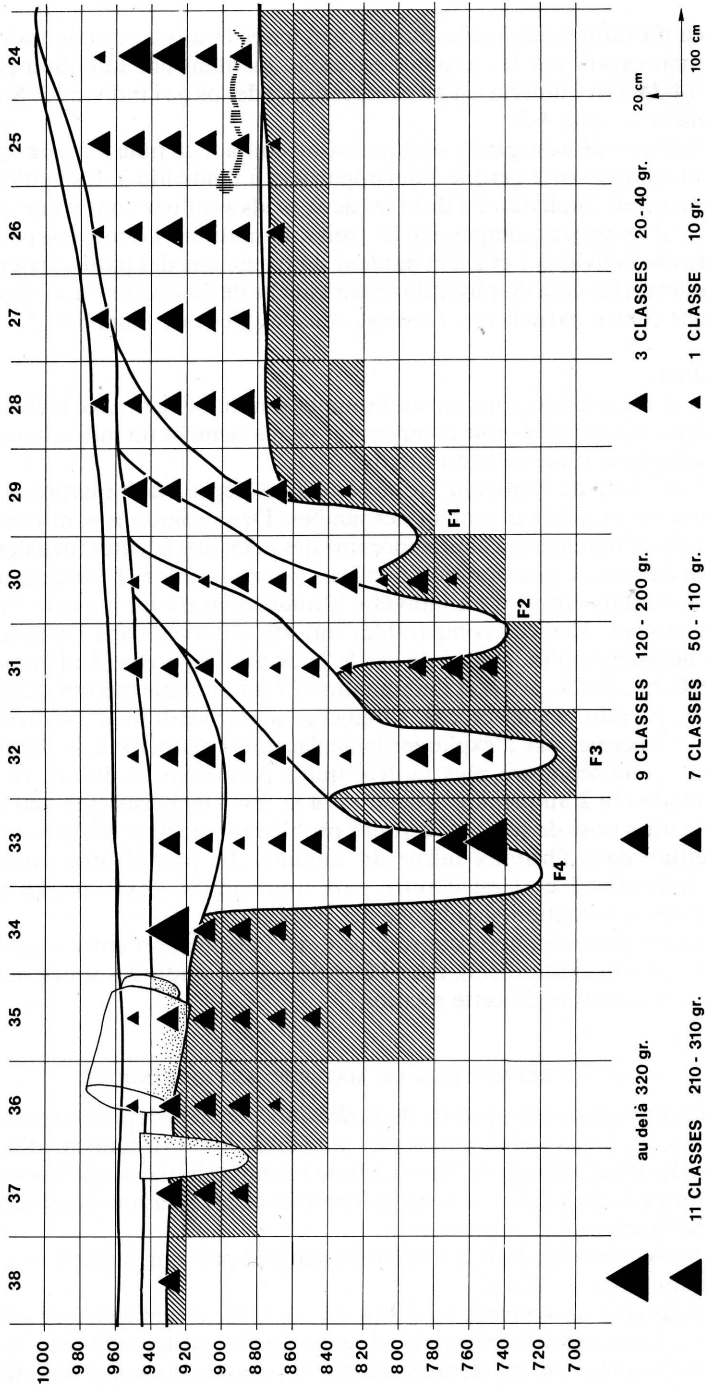


Fig. 5.— Santhiou Kohel, Mbolop Tobé, Tumulus 43. Projection du matériel céramique sur stratigraphie M/24-38. Totalité du matériel. Unité de récolte: 20 cm de hauteur sur 1 m². (Dessin Y. Reymond).

2. *Les remblais périphériques* provenant du creusement des fossés 2 à 4 (remblayage des fossés 1 à 3, couches 3 à 5), très profonds, incorporent une proportion plus grande de sédiments stériles des couches 7 à 10. La densité du matériel est donc plus faible que celle du terrain préexistant.

3. *Le remblayage du fossé 4* (couche 2b, résultant du ruissellement naturel (entraînant les terres des remblais périphériques), reste proche des remblayages des autres fossés, sauf dans la zone située en avant de la frontale.

4. Le terrain naturel extérieur présente une plus forte concentration en matériel dans la zone de la frontale, en relation probable avec des *dépôts postérieurs à la construction*.

L'étude de la répartition stratigraphique des types céramiques permet de distinguer quatre ensembles (tabl. 4 et fig. 6 et 7).

1. Une *céramique rouge grossière à pâte vacuolaire* trouvée dans la partie supérieure de la couche 7. Trop mal conservée, cette céramique ne se prête pas à une description formelle.

2. Une céramique immédiatement antérieure à la construction du tumulus, remaniée dans cette construction. Cette céramique comporte notamment de la *céramique à pâte blanche* partiellement engobée en rouge et une *céramique non blanche* où dominent des bords épaissis rentrants associés à des hauts de panse convexes décorés d'impressions roulées de cordelette et/ou de chevrons tracés au rouleau de bois incisé. Parmi cette dernière classe, les bols carénés à décor incisé (bols «mégolithiques») restent par contre exceptionnels. Un gros tesson à pâte blanche provient des calages de la frontale.

3. *Poterie rituelle 1*. Du fossé 1, en avant de la frontale, provient un fond d'une grosse poterie à pâte blanche décorée à la cordelette roulée (SK 421 et 422, M/33 entre 7.80 et 7.40), dont le fond porte une perforation grossière volontaire. Cette poterie explique la haute valeur obtenue pour les poids de céramique provenant de cette zone (230 gr. pour 7.80-7.60 et 480 gr. pour 7.60-7.40). Il s'agit probablement d'un fragment de poterie rituelle provenant de la zone de la frontale où l'on a trouvé de nombreux tessons de céramique blanche. Cette poterie est donc de peu postérieure à l'érection du monument et antérieure au comblement du fossé 4.

4. *Poterie rituelle 2*. De très nombreux tessons à pâte rouge proviennent de la couche 2a dans la zone située entre la frontale couchée et la fraction médiane du fossé 4. Ils appartiennent à une poterie comparable aux poteries à bord épaissi rentrant incorporées dans le *mbanar*: bord épaissi rentrant, haut de panse convexe décoré d'impressions de cordelette roulée. Cette poterie est postérieure au comblement du fossé 4. Elle explique la haute valeur obtenue pour les poids de céramique provenant du M/34 entre 9.40 et 9.20 (320 gr.).

Il est évident que les poteries rituelles 1 et 2 se rattachent au même ensemble typologique que le matériel incorporé dans le tumulus. Il n'existe donc, du point de vue historique, que deux ensembles distincts: une céramique vacuolaire prémégolithique et une céramique mégolithique. Le tableau 4 résume l'extension stratigraphique des principaux types céramiques retenus.

3.4. RÉSULTATS

Nous pouvons désormais proposer une image cohérente des événements qui ont précédé, accompagné ou suivi la construction du tumulus 43 (fig. 8).

Phase 1. Sur un sol jonché de fragments de céramique mégolithique, on creuse une fosse circulaire de 6 m de rayon et de 0.40 m de profondeur au fond de laquelle on allume un feu. Une fois le feu éteint, les cendres sont dispersées.

TABLEAU 4.— Mbanar 43. Répartition stratigraphique et chronologique des éléments céramiques.

Couches	Fossés	Construction du tumulus	1. Céramique vacuolaire	2. Céramique blanche et non blanche (Matériel de surface)	3. Poterie rituelle 1	4. Poterie rituelle 2
1						
2a			(+)	++	+	++
2b	Fossé 4	+	(+)	+	++	
3	Fossé 3					
4	Fossé 2	+	(+)	+		
5	Fossé 1			+		
6	Tumulus central	+	(+)	++		
7			++			
8 à 10						

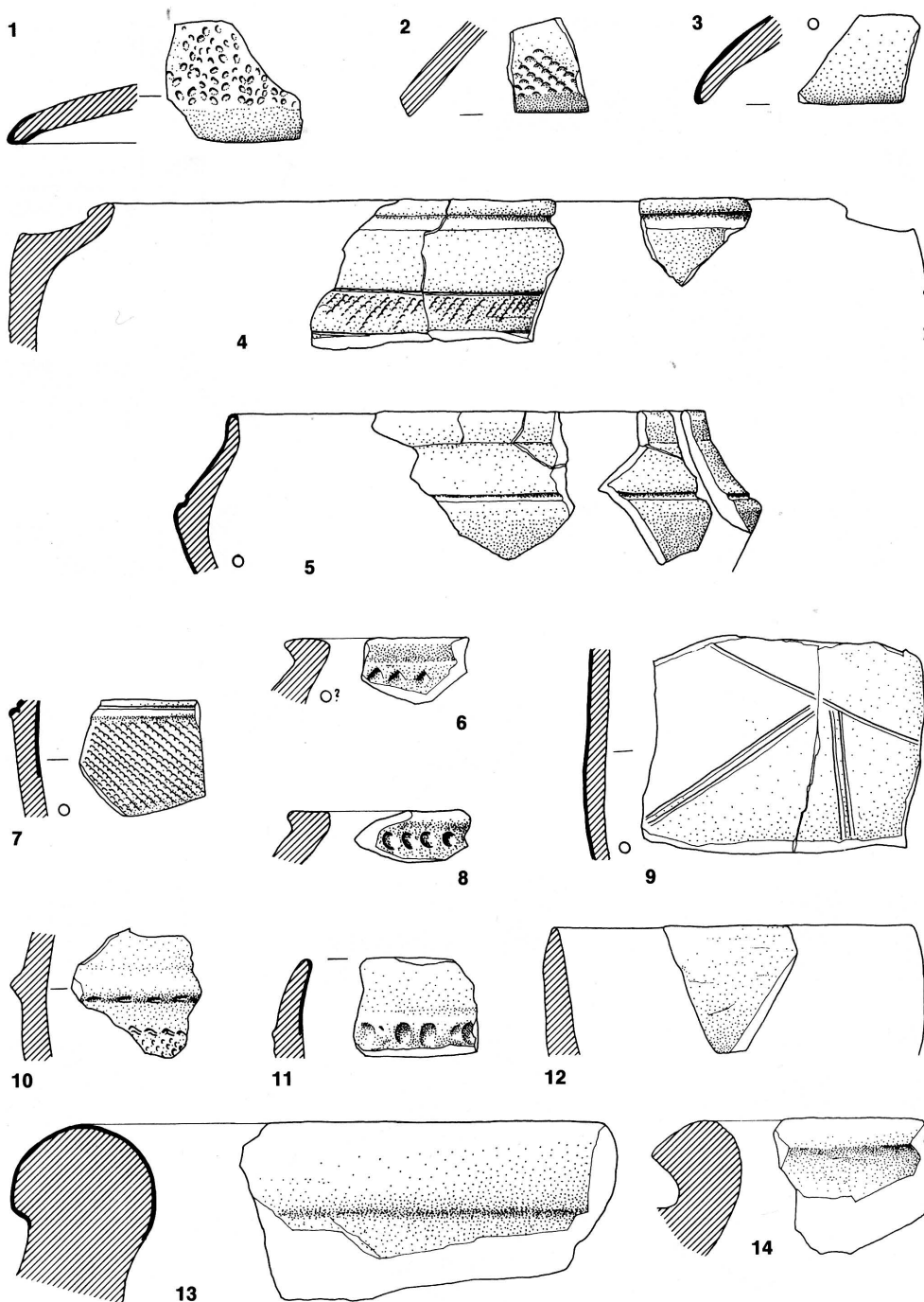


FIG. 6.— Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Tumulus 43. Céramique. La céramique blanche (B) est marquée par un cercle. L'épaissement des profils des bords indique l'extension des engobes rouges. 9. Tesson trouvé dans la fosse d'implantation de la pierre frontale. Ech. 1:2. (Dessin G. Pignat).

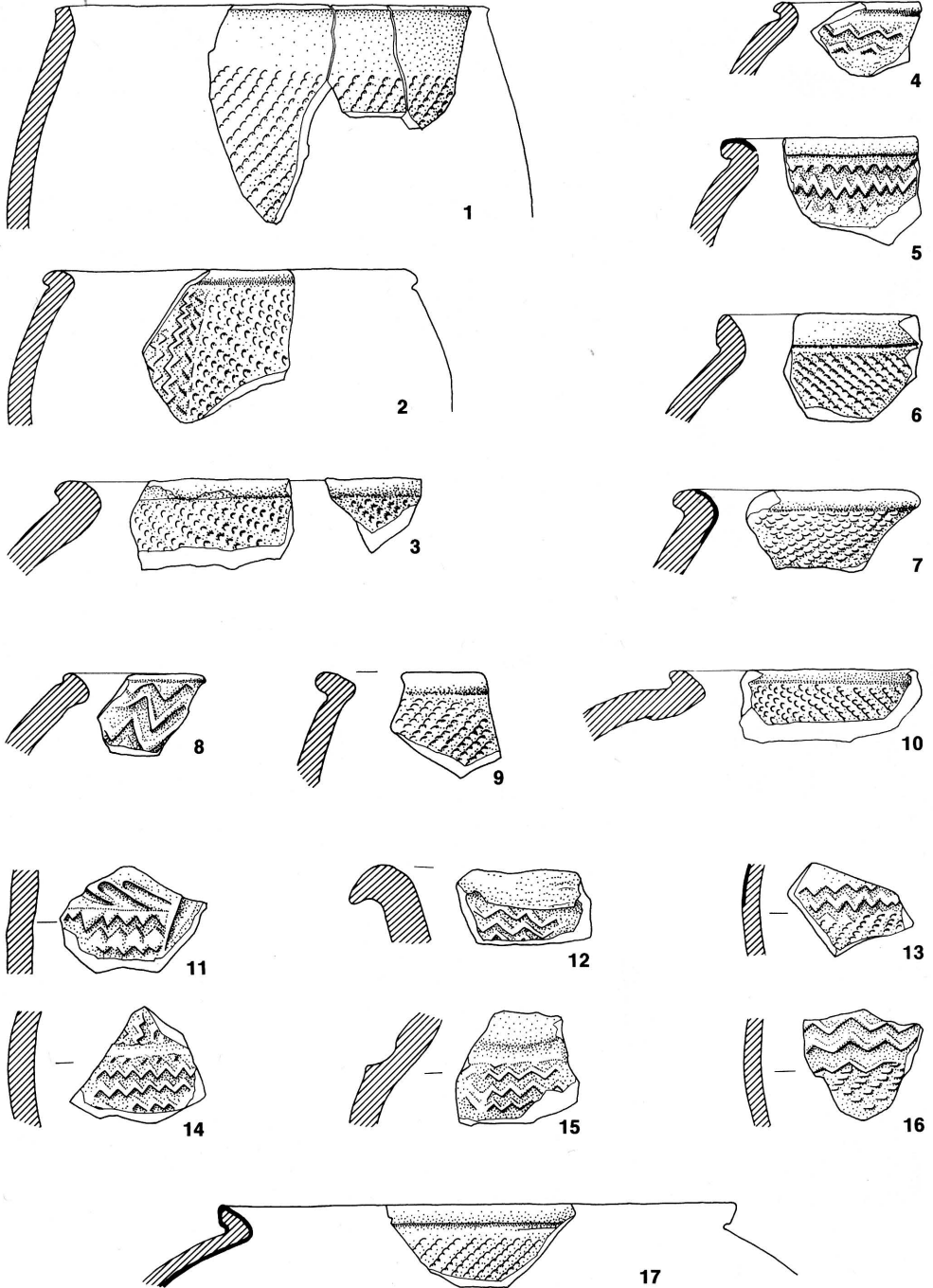


FIG. 7.—Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Tumulus 43. Céramique. Signes diacritiques, voir fig. 6. Ech. 1:2. (Dessin G. Pignat).

Phase 2. Le corps du personnage décédé, accompagné d'un chien décapité, est déposé au centre de la fosse, la tête orientée vers l'est. Un (ou deux?) individu(s) sacrifié(s) l'accompagne(nt).

Phase 3. On creuse au fond de la fosse un petit fossé circulaire de 5 m de rayon. La terre en provenant, ainsi que les terres résultant du creusement de la fosse, servent à édifier un petit tumulus central recouvrant les corps.

Phase 4, 5 et 6. On creuse successivement trois fossés concentriques de plus en plus grands dont les terres sont ramenées vers le centre pour édifier un tumulus de plus en plus large. L'opération se termine par l'érection de la pierre frontale (à l'est du monument) et le dépôt d'au moins une poterie rituelle à fond percé (céramique blanche) près de cette dernière (poterie rituelle 1).

Phase 7. Le fossé 4 se comble peu à peu sous l'effet du ruissellement et recouvre les débris de la poterie rituelle 1, dont certains fragments sont tombés au fond du fossé. Une dernière poterie rituelle est placée devant la frontale (poterie rituelle 2).

Cette reconstitution soulève pourtant un certain nombre de problèmes que nous aborderons maintenant.

Origine de la céramique incorporée dans la construction. Nous n'avons pas d'hypothèse pour expliquer la présence de nombreux débris céramiques jonchant le sol au moment de la construction du monument. La présence d'un ancien lieu d'habitat proche du site (explication proposée pour Tiékène-Boussoura) nous paraît peu probable. Peut-être s'agit-il simplement de restes en relation avec la fréquentation de la nécropole.

Feu allumé avant le dépôt du corps. Les datations C14 effectuées sur les charbons de bois sont trop anciennes pour un site protohistorique (cf. infra). La couche charbonneuse pourrait donc ne pas être en relation avec la sépulture⁴.

Inhumations centrales. Nous avons vu que l'un des trois corps pourrait avoir été inhumé après décomposition partielle des deux premiers. Il n'est pas possible de replacer exactement cet événement dans la séquence précédente.

Erection de la pierre frontale. Une certaine imprécision subsiste quant au moment de l'érection de la frontale. Son implantation semble découler du creusement du fossé 4, mais la liaison très stricte existant entre son emplacement et l'orientation des corps inhumés pourrait parler en faveur de son implantation dès la phase 2, ce qui n'est pas sans importance pour la question suivante, puisque cela suppose une construction entièrement planifiée à l'avance.

Construction du tumulus. Le mode de construction du tumulus est pour le moins curieux. Nous ne connaissons pas l'intervalle de temps séparant les agrandissements successifs. Cela laisse donc place à deux interprétations distinctes.

Interprétation 1. On ne creuse pas un fossé pour immédiatement le remblayer (argument de sémantique universelle); il s'agit donc d'agrandissements échelonnés dans l'histoire du site en fonction d'événements «contingents». La structure diachronique est donc interprétée sur le *plan historique*. L'intrusion d'un troisième corps pourrait être comprise dans cette perspective.

Interprétation 2. La régularité des agrandissements, l'absence de recouplement entre fossés, le constance des diamètres des *mbanar* du site (éloignement entre sommet des tumulus et frontales) (arguments de sémantique locale), parlent en faveur d'une opération rigoureusement planifiée. Dans ce cas, les creusements successifs sont probablement très rapprochés dans le temps. Les fossés successifs deviennent alors l'expression de la *structure* du monument. On admet qu'ils sont le reflet d'un mode de construction et/ou d'un rituel particulier. La répétition devient le fondement de la loi recherchée et le monument est interprété sur le *plan fonctionnel*.

⁴ On notera dans cette perspective que la couche charbonneuse passe nettement sous les corps. Il ne s'agit donc en aucune façon de corps déposés dans les cendres.

On ne peut manquer de rapprocher cette situation d'une coutume existant chez les Sereer. Dans cette population, les maîtres de l'initiation étaient enterrés sous tumulus. Les initiés ayant reçu l'enseignement de ce maître, regroupés par classes d'âge, participaient *successivement* à la construction en agrandissant progressivement le tumulus.

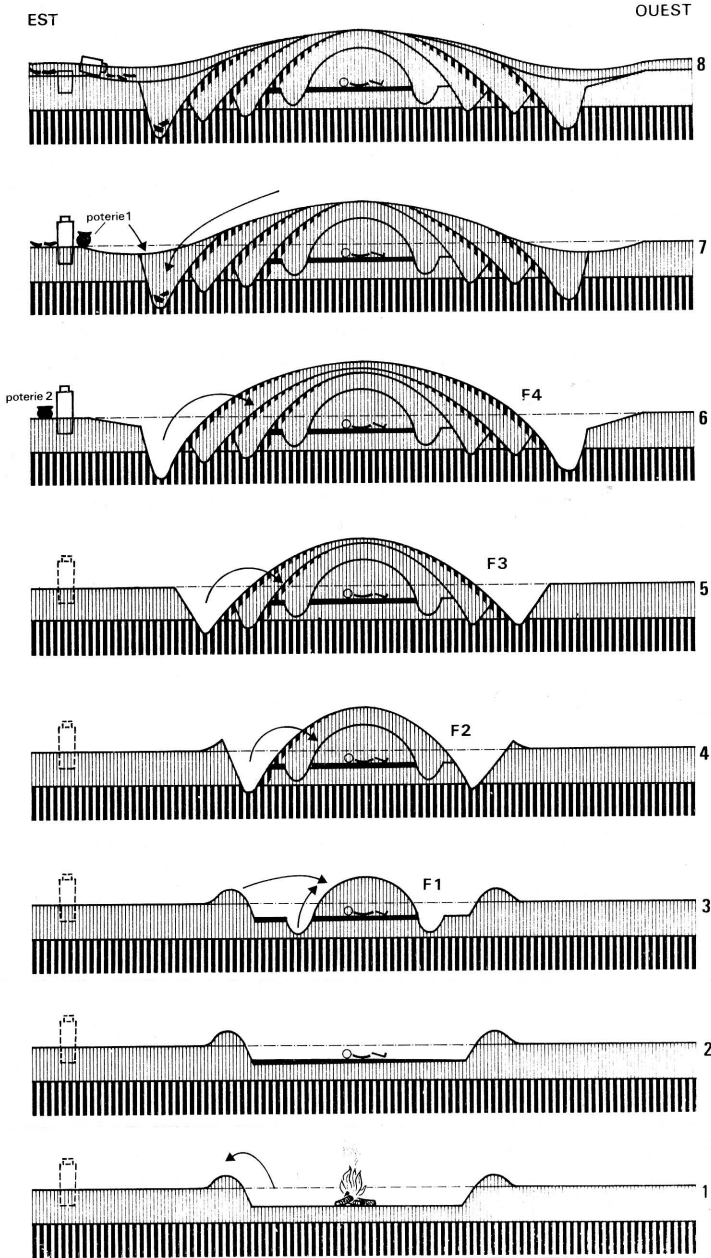


FIG. 8.—Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Tumulus 43. Les diverses phases de la construction du tumulus. Critique de la phase 1, voir texte. (Dessin S. Aeschlimann).

4. Fouille du cercle 15

Le cercle est composé d'un petit tumulus limité par les pierres dressées et possède quatre pierres frontales alignées. Seule la zone frontale a été fouillée.

4.1. STRATIGRAPHIE

Comme nous l'avons dit, les limites stratigraphiques sont peu nettes, sauf en ce qui concerne l'individualisation de la couche 1. Nous avons la séquence suivante.

Couche 1. Humus gris.

Épaisse de 5 cm environ, cette couche pulvérulente recouvrait l'ensemble de la surface fouillée, mais était absente de la surface du tumulus essentiellement occupée par une termitière. Cette couche ne contient pas de matériel.

Couche 2. Limon brun rouge.

Limon brun rouge compact, très légèrement pulvérulent, épais de 10 à 20 cm. Cette couche, qui contient les premiers tessons, est surtout visible à proximité des pierres du cercle (coupe 13/14 notamment).

Couche 3. Limon rouge compact, termité.

Les pierres en relation avec le sol du monument sont situées à une vingtaine de centimètres sous la surface de cette couche. La principale rupture «historique» ne correspond donc pas à une rupture sédimentaire. Sur cette base nous distinguerons, un peu artificiellement, une unité 3 supérieure d'une unité 3 inférieure. La fouille n'a pas atteint le sol stérile et a été stoppée arbitrairement à l'altitude 8.80.

4.2. ARCHITECTURE

Le cercle 15 possède un diamètre de 5 m ; il est composé de 18 monolithes encore visibles au-dessus du sol. Si l'on comble les lacunes existant dans la série, dont les éléments sont par ailleurs très régulièrement espacés, il est possible de porter à 20 le nombre de pierres dressées.

Le dégagement des monolithes situés en bordure de notre fouille montre que ces derniers étaient très profondément implantés dans le sol. On n'observe par contre aucune pierre de calage. Certains monolithes sont renversés, d'autres sont pratiquement arasés au niveau du sol. Nous avons trouvé dans les carrés F3/14 et G3/14-15, en surface de la couche 2, un niveau de petits blocs latéritiques bien délimités en surface et en épaisseur (un seul niveau). Ces pierres doivent correspondre aux débris de la pierre du cercle le plus proche (située en F3/13). Ces débris, aux formes anguleuses et irrégulières et de dimensions variables, se distinguent nettement des pierres de calage des frontales, plus arrondies et mieux calibrées.

Le cercle est marqué par un petit tumulus de terre, haut de 50 cm, dont le centre est occupé par une ancienne termitière. Il est difficile de dire si ce remblai est artificiel ou s'il résulte uniquement de l'effondrement et du délavage de la termitière.

Le monument possède quatre pierres frontales alignées de dimensions variables. Tous les monolithes sont par contre plus massifs que les pierres du cercle. Un monolithe est encore intact, quoique partiellement renversé ; les trois autres sont brisés et seules leurs bases subsistent en place. Ces monolithes sont implantés peu profondément. Seules les

deux pierres méridionales possèdent des petites pierres de calage. Les calages du monolithe le plus méridional sont disposés en couronne autour de la base aplatie qui repose directement sur le fond du trou de fondation. Le basculement du monolithe a quelque peu perturbé l'arrangement initial et soulevé les pierres de calage du côté oriental (opposé au cercle).

Dans la couche 2, à l'altitude 9.00, existe en C3-G3/14 un *petit dallage* disposé plus ou moins parallèlement à l'axe des frontales et pratiquement tangent aux pierres du cercle. Ce dallage, qui est situé au même niveau que le sommet des calages des frontales, marque probablement le niveau du sol d'érection du monument. Plusieurs gros tessons ont été trouvés directement à son contact.

4.3. RÉPARTITION DU MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Catégories céramiques.

On retrouve dans la zone du cercle 15 les mêmes catégories de céramique que dans le tumulus 43, à savoir :

1. une céramique rouge grossière à pâte vacuolaire, aux formes non connues ;
2. une céramique à pâte blanche partiellement engobée en rouge comprenant des formes carénées ;
3. une céramique non blanche comprenant notamment des bords épaissis rentrants et des bols carénés à décor incisé.

L'importance relative de ces classes diffère par contre considérablement de la situation observée dans le *mbanar* :

- la céramique rouge grossière est exceptionnelle ;
- les bords épaissis rentrants et les décors en chevron qui leur sont associés sont très rares ;
- dominant, par contre, les tessons de bols carénés en céramique non blanche et les tessons de céramique blanche.

Cette différence n'est pas due, à notre avis, à une hétérogénéité fondamentale des inventaires céramiques (interprétables en termes historiques), mais à la nature même des conditions de dépôt.

Le matériel du tumulus comprend essentiellement des tessons très fragmentés qui gisaient primitivement en surface du sol.

Le matériel du cercle comprend, en plus de ce matériel, les restes de plusieurs poteries cultuelles disposées primitivement entre les frontales et le cercle. Ce dépôt intentionnel altère donc considérablement l'équilibre entre les diverses classes céramiques. Dans cette perspective, l'analyse des composantes « fonctionnelles » (rituelles) des dépôts céramiques du cercle est indispensable à la compréhension du problème « historique » que nous posons (recherche de la position chronologique relative des deux types de monuments).

Répartition stratigraphique.

L'étude des conditions stratigraphiques ne permet pas d'isoler des ensembles morphologiquement et chronologiquement distincts. Tous les types céramiques se retrouvent à tous les niveaux. Aucune densité particulière ne marque le niveau du sol d'érection. Les quelques récipients, représentés par un nombre élevé de tessons — que nous considérons comme les poteries rituelles associées au cercle — sont par contre tous situés dans la partie supérieure de la stratigraphie au-dessus du sol d'érection. Leurs tessons sont en effet répartis à tous les niveaux des couches 2 et 3 sup., mais sont inexistant dans la couche 3 inf.

Répartition spatiale.

Nous ne retiendrons ici que l'ensemble stratigraphique supérieur correspondant aux couches 2 et 3 sup. réunies en un seul ensemble. Cette analyse doit permettre de se faire une idée de la structure du dépôt des poteries cultuelles.

Densité céramique.

La densité du matériel par m² a été évaluée en pesant les tessons. Une nette concentration du matériel existe dans les carrés E3-G3/14-15 entre les frontales et les pierres du cercle. Les tessons sont par contre beaucoup moins abondants au pied des frontales et à l'extérieur de ces dernières.

Répartition générale des catégories céramiques.

Aucune concentration particulière ne se dessine à ce niveau.

Répartition des poteries cultuelles

On a pu recoller ou apparier plusieurs groupes de tessons. Ces liaisons, au sens large, permettent de définir l'ensemble des poteries cultuelles primitivement associées au cercle. Nous admettons en effet que le matériel antérieur à la construction ne présente pas, du fait de sa fracturation ancienne et de sa dispersion, de telles possibilités de liaisons.

Nous sommes conscients du caractère schématique de cette opposition. Cette dernière pourrait se formuler ainsi de façon plus nuancée: plus nombreuses sont les liaisons observées au niveau d'un même récipient, plus forte est la probabilité de son appartenance au matériel rituel du cercle.

Onze poteries différentes peuvent être rattachées à cet ensemble (fig. 9 et 10) (code descriptif, voir annexe):

1. Bol caréné à cannelures horizontales. NB.M.V/MIN.-.RENT.CAR.IJOIN. (IEXT).
2. Bol caréné à bande horizontale incisée, quadrillée. NB.M.V/MIN.-.RENT.CAR.IEXT, IESP+IQUA.
3. Bol caréné noir à bande horizontale hachurée. NB. M. V/MIN 10. RENT. CAR. IEXT, IESP, COR.
4. Bol sphéroïde à bord rentrant. B. M. X/MM. 8. RENT. —. ENG.
5. Panse décorée à la cordelette. B. EP. —. —. —. —. COR, INC?
6. Embase peinte. B. —. O/EMBX ou EMBP. —. —. —. ENG.
7. Panse décorée à la cordelette. B. EP. —. —. —. —. COR.
8. Bol caréné avec cannelure sur carène. B. M. V/PDR. (28). RENT. CAR. IINT, IJOIN, COR, ENG.
9. Panse de bol caréné. NB. M. —. —. —. CAR. IESP, COR.
10. Bol caréné. NB. M. V/MIN. —. RENT. CAR. IEXT.
11. Bol caréné à bande horizontale hachurée. NB. M. V/MIN. 20. RENT. CAR. IEXT, IESP, COR, ENG.

4.4. RÉSULTATS

Le matériel récolté au voisinage des frontales du cercle 15 comprend deux ensembles dont les limites ne peuvent pas être fixées avec précision.

— Un premier ensemble englobe le matériel antérieur à la construction du cercle qui provient des niveaux situés sous le sol d'érection. Une partie du matériel des niveaux supérieurs appartient probablement également à cet ensemble.

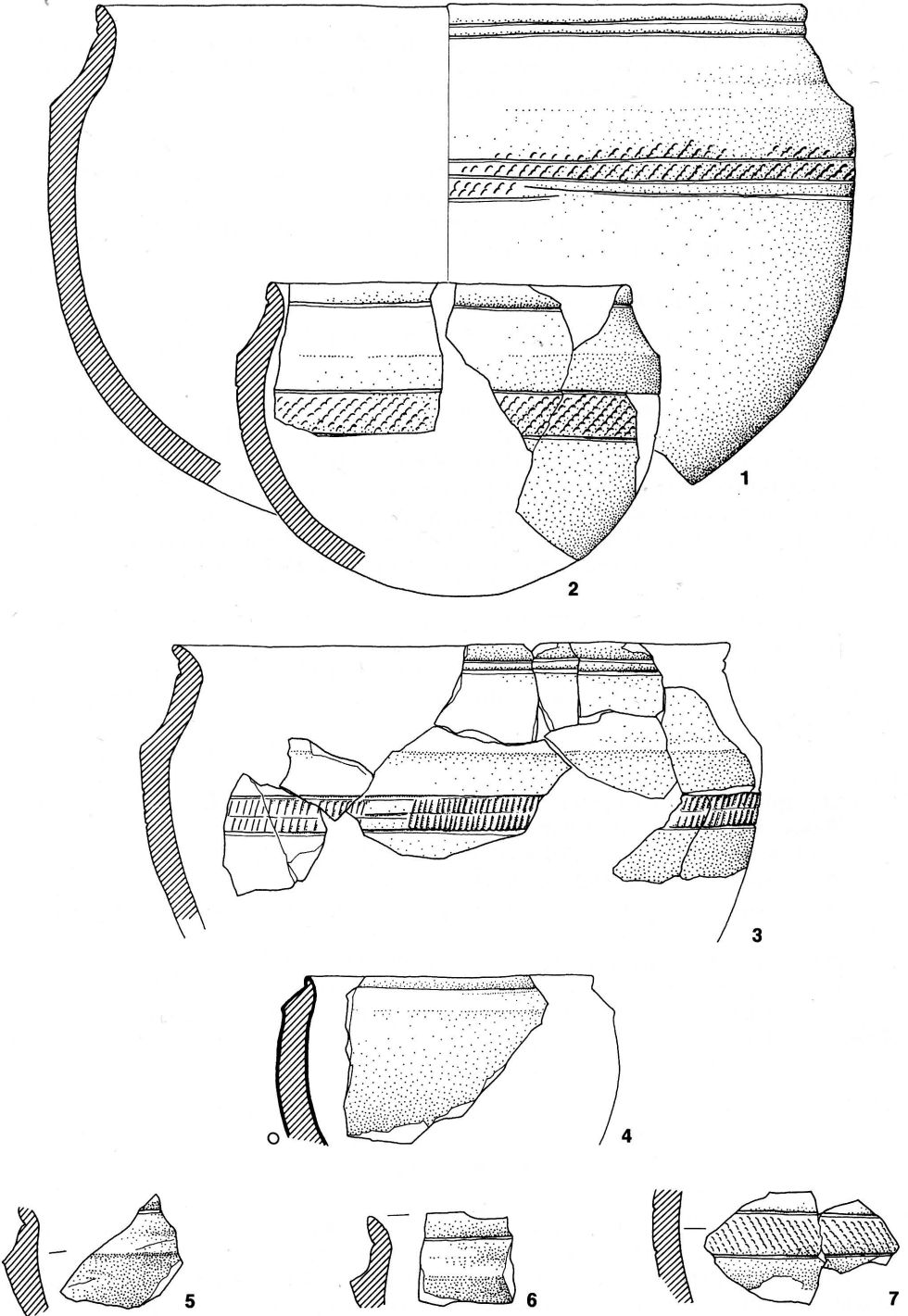


FIG. 9.— Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Cercle 15. Céramique. Signes diacritiques, voir fig. 6. Ech. 1:2. (Dessin G. Pignat).

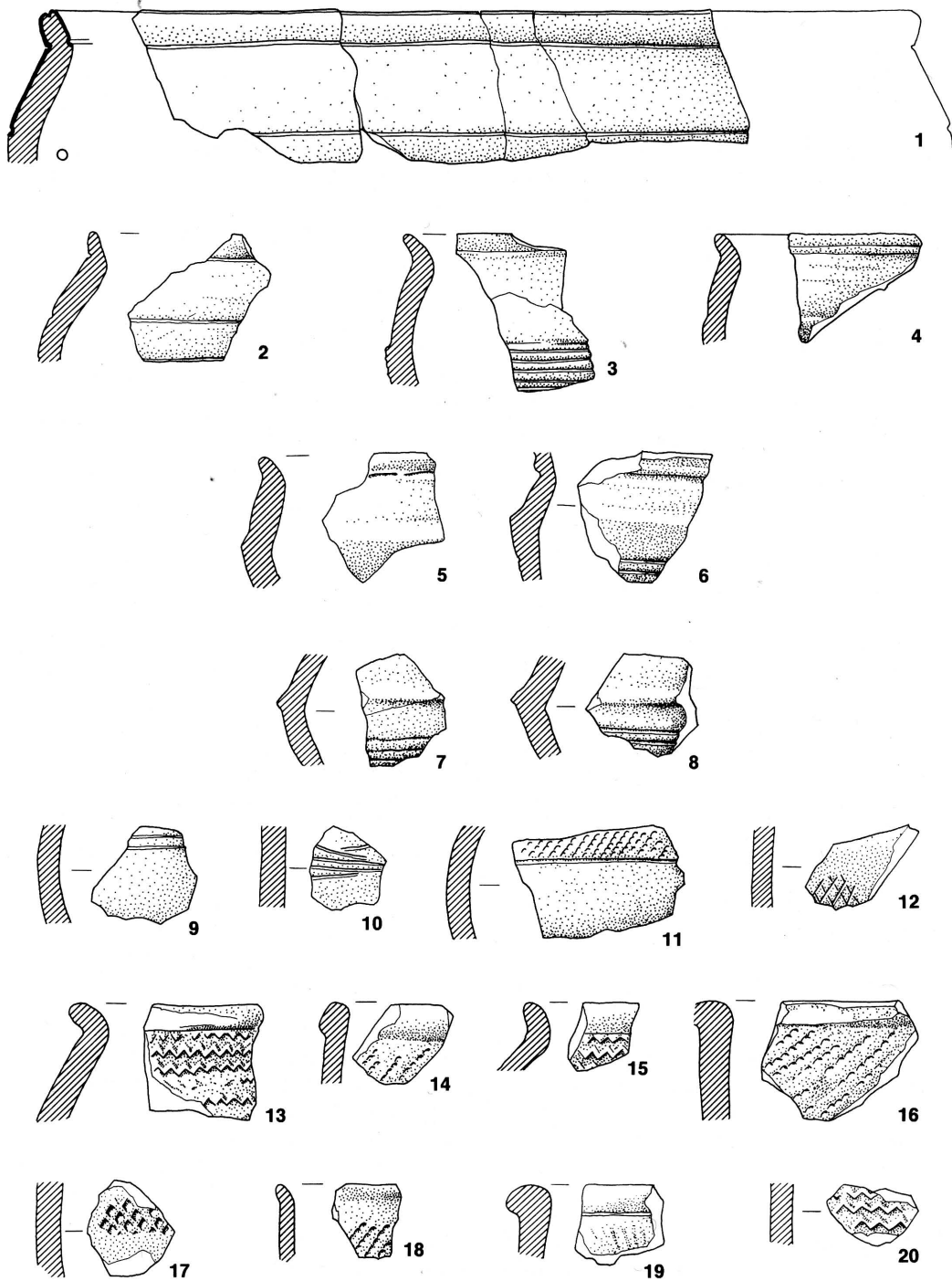


FIG. 10.— Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Cercle 15. Céramique. Signes diacritiques, voir fig. 6. Ech. 1:2. (Dessin G. Pignat).

— Un second ensemble englobe les poteries cultuelles associées au cercle et déposées en bordure de ce dernier, en arrière des frontales. Ce matériel très fragmenté permet de décrire de nombreuses liaisons spatiales. Quelques tessons particulièrement gros doivent appartenir au même ensemble comprenant probablement entre 5 et 10 récipients.

Les poteries associées au cercle comprennent plusieurs bols carénés (céramique blanche ou non blanche) mais ce matériel n'est pas culturellement dissociable du matériel préexistant à l'édification du monument. L'ensemble reste entièrement compatible avec le matériel du tumulus 43 qui appartient sans doute possible au même complexe culturel.

5. Les relations tumulus-cercles. Résultats d'ensemble

Nous nous proposons de donner ici un bilan provisoire des résultats acquis au cours de nos travaux en résumant les données significatives en relation avec les modèles explicatifs proposés dans la première partie de ce rapport.

Remarquons tout d'abord que les arguments avancés pour opérer le tri des hypothèses ne *sont jamais absolument décisifs* et que *chaque étape de la démonstration implique des choix qui peuvent se discuter*. L'interprétation proposée est donc seulement *probable*. Le seul mérite d'une telle approche repose sur l'explicitation des arguments utilisés.

5.1. L'OPPOSITION SÉPULTURE/SACRIFICE

Données concernant les cercles mégalithiques. Cette question n'a pas fait l'objet de recherches sur le site de Santhiou Kohel. Nous poserons donc que les résultats acquis sur le site de Sine-Ngayène sont valables pour notre site.

Cette manière d'opérer repose sur les trois arguments suivants :

1. Sine-Ngayène présente une organisation spatiale des monuments comparable à celle de Santhiou Kohel avec centre mégalithique et tumulus périphériques.
2. Sine-Ngayène est proche géographiquement de Santhiou Kohel (11.5 km en ligne droite).
3. La céramique associée aux frontales des cercles de Sine-Ngayène est identique à la céramique du cercle 15 de Santhiou Kohel (fig. 11).

A Sine-Ngayène, les inhumations trouvées dans les cercles correspondent à *des sacrifices*. Les vraies sépultures paraissent par contre inexistantes. Nous avons en effet des corps très nombreux, inhumés simultanément, dans des positions anarchiques. La présence de mobiliers funéraires (argument retenu en faveur de l'hypothèse sépulture) ne suffit pas, à notre avis, pour remettre en question cette interprétation. L'absence de traces de traumatisme est également peu déterminante. Cette interprétation, valable pour Sine-Ngayène dans le cadre de cette étude, n'est pas généralisable à l'ensemble des cercles mégalithiques. La situation observée à Tiékène-Boussoura paraît en effet assez différente avec des cercles présentant peut-être de vraies sépultures. Si nous ne tenons pas compte de cette limitation, nous pouvons retenir ici pour Santhiou Kohel l'hypothèse *cercle = sacrifices seuls*.

Données concernant les tumulus.

Les données fournies par la fouille du tumulus 43 sont les suivantes :

- corps peu nombreux, probablement seulement trois individus,
- deux corps au moins inhumés simultanément,
- un corps résultant éventuellement d'une inhumation plus récente,

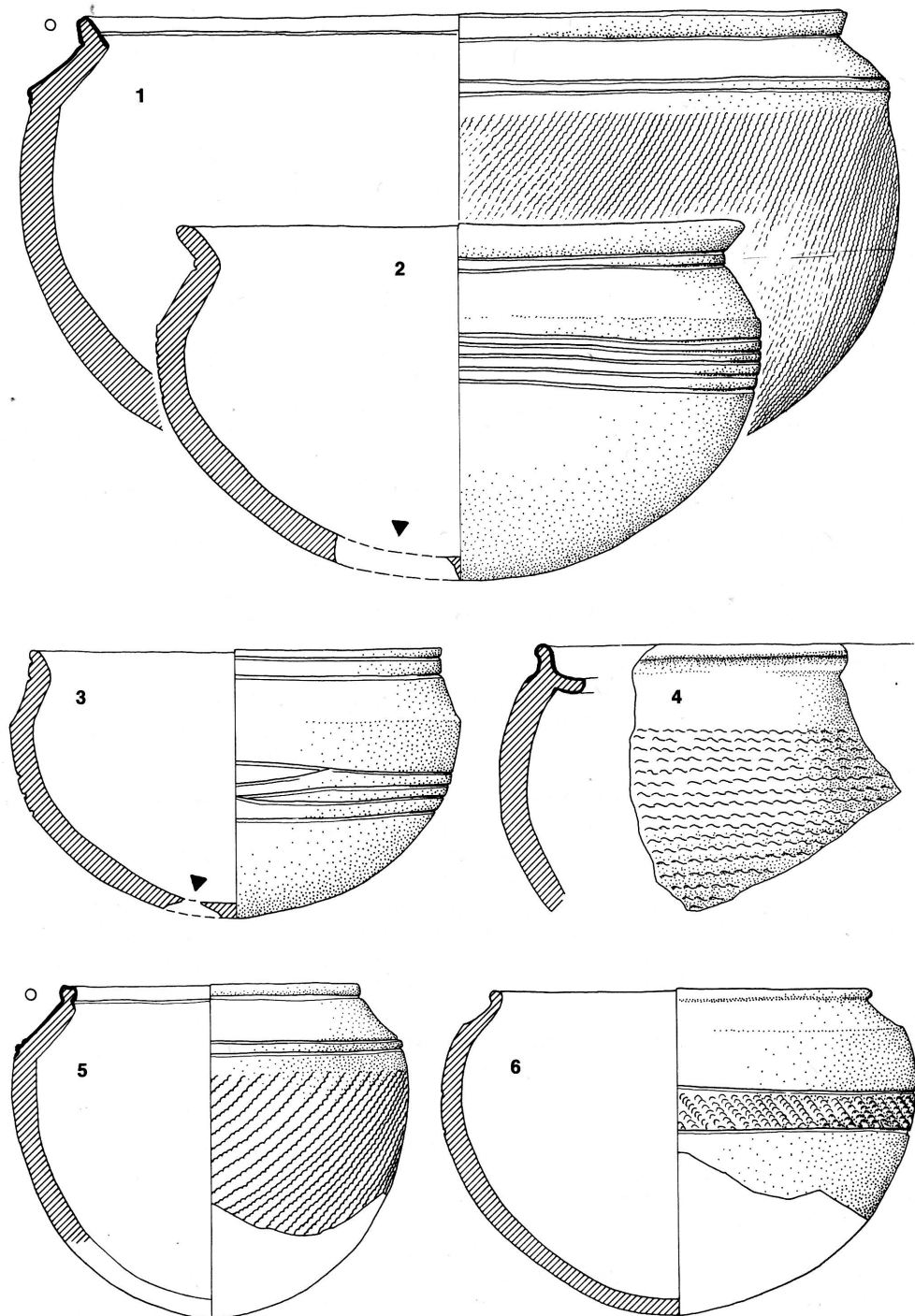


FIG. 11. — Sine-Ngayène. Fouilles G. Thilmans et C. Descamps 1975-76 (sauf 4?). Céramique de cercles 25 (3 et 6), 28 (1, 2 et 5) et 31 (4). Signes diacritiques, voir fig. 6. Triangles: fonds perforés intentionnellement. Ech. 1:2. (Dessin G. Pignat). Collection IFAN (Dakar).

- première inhumation en position «hiératique» ayant fait l'objet d'une certaine attention,
- pas de mobiliers funéraires,
- pas de traces de traumatismes.

Sur cette base nous pouvons admettre la présence d'au moins une inhumation vraie, accompagnée d'un ou deux individu(s) sacrifié(s).

Nous pouvons retenir ici l'hypothèse *tumulus = sépultures + sacrifices*.

5.2. RELATIONS CHRONOLOGIQUES TUMULUS/CERCLE

Cette question peut être abordée sur la base des matériaux du tumulus 43 et du cercle 15.

Céramique du mbanar. On admet que le matériel incorporé secondairement dans le tumulus est caractéristique du tumulus. Les deux poteries rituelles directement liées au monument appartiennent en effet au même complexe que le matériel remanié.

Céramique du cercle. On ne retient ici que le matériel directement lié au cercle (dépôt cultuel).

Les quelques différences observées entre les matériaux des deux monuments sont faibles, elles proviennent probablement des différences des contextes fonctionnels. Le matériel du tumulus reflète la totalité de l'éventail céramique de l'époque, alors que le matériel du *cercle* est plus limité et ne comporte que des poteries culturelles.

Si l'on élimine ces différences, on peut admettre l'identité des deux inventaires qui appartiennent donc au *même complexe culturel* et l'on peut donc raisonnablement écarter l'idée d'une rupture brusque dans le peuplement (arrivée d'une nouvelle population).

Restent donc en compétition deux possibilités.

1. Les deux monuments sont contemporains et témoignent d'une opposition fonctionnelle.

2. Les monuments de type tumulus sont plus tardifs que les cercles mais ce décalage, qui se situe à l'intérieur du même complexe culturel, n'est pas suffisant pour laisser son empreinte au niveau des composantes céramiques. Dans l'état actuel des recherches, seules des datations C14 précises pourraient permettre de savoir si les tumulus de Mbolop Tobé sont plus récents que les cercles pour lesquels on possède au moins une date établie sur le site de Sine-Ngayène, soit 1038 ± 117 AD (Dak-201). Les datations de la couche charbonneuse de base du tumulus 43 ont malheureusement donné des résultats complètement aberrants avec 6359 ± 55 BP (CRG 231) et 6156 ± 50 BP (CRG 235), soit respectivement 4409 ± 55 BC et 4206 ± 50 BC. Il n'est donc pas impossible que cette couche charbonneuse puisse être sans relation directe avec le tumulus.

5.3. SYNTHÈSE

En combinant les informations précédentes, nous retiendrons donc les deux hypothèses suivantes.

Interprétation probable : modèle BC2.

L'opposition est une opposition fonctionnelle entre des cercles abritant des sacrifices et des tumulus périphériques associant sépultures et sacrifices.

Nous n'excluons pourtant pas totalement l'alternative suivante.

Interprétation possible : modèle BA2.

L'opposition est une opposition chronologique jouant au sein d'un même complexe culturel. On édifie autour d'anciens lieux sacrificiels, signalés par des cercles, des sépultures tumulaires avec sacrifice.

6. Prospection aux environs du site

Le territoire de Santhiou Kohel comprend une zone de cultures — sur laquelle se trouve le site mégalithique — limitée au nord-ouest par le Bao-Bolon et sa zone d'épandage. Cette zone est limitée par trois affleurements latéritiques situés au nord, à l'est et au sud-est du village.

Lors d'une rapide prospection aux environs du site, nous avons découvert un emplacement d'habitat avec céramique mégalithique qui pourrait être contemporain de la nécropole et l'emplacement probable de la carrière d'où l'on a extrait les monolithes utilisés dans la construction des cercles.

6.1. ANCIEN SITE D'HABITAT

La zone est située au sud-est de Santhiou Kohel, le long du chemin menant à Keur Ayip. Ce chemin, qui part de la mosquée du village, passe dans une légère dépression cultivée située entre l'affleurement latéritique est et l'affleurement latéritique sud-ouest en passant directement au nord du bois dans lequel se trouve le cimetière du village. Le lieu de récolte est situé à environ 300 m de la mosquée.

Le matériel provient des ravinements longeant ce chemin et d'un ravinement, directement au nord de ce dernier. Aucune structure de type fosse, foyer, etc. n'est visible. Le matériel, qui n'apparaît pas en surface des champs cultivés, doit être situé à une certaine profondeur dans les limons.

L'échantillon récolté comprend 111 tessons, dont 19 présentent des particularités de forme et de décor susceptibles d'être décrites. 59 tessons se rattachent à la céramique mégalithique à pâte blanche (B). Cette céramique comprend une variété fine (parfois mince) qui peut être décorée d'engobe rouge et de lignes incisées horizontales et une variété grossière (parois épaisses) avec décor à la cordelette (fig. 12). Tous les types se retrouvent dans le matériel céramique du site mégalithique de Mbolop Tobé. La contamination par du matériel subactuel ou actuel paraît très faible ou nulle.

6.2. ZONE D'EXTRACTION DE MONOLITHES

Des monolithes abandonnés et des polissoirs ont été découverts dans trois zones de l'affleurement latéritique situé au nord-est de Santhiou Kohel. On y accède par le même chemin que précédemment, mais en bifurquant à gauche, à environ 200 m de la mosquée. Nous n'avons pas, lors de notre brève visite, identifié d'auge d'extraction de monolithe, mais il ne fait aucun doute que ces derniers ont été travaillés sur place. Des recherches plus approfondies, associées à des sondages, sont donc hautement souhaitables et aboutiront certainement à des découvertes comparables aux découvertes de la carrière de Sine-Ngayène (Descamps, Thilmans et Khayat 1980, p. 71-76).

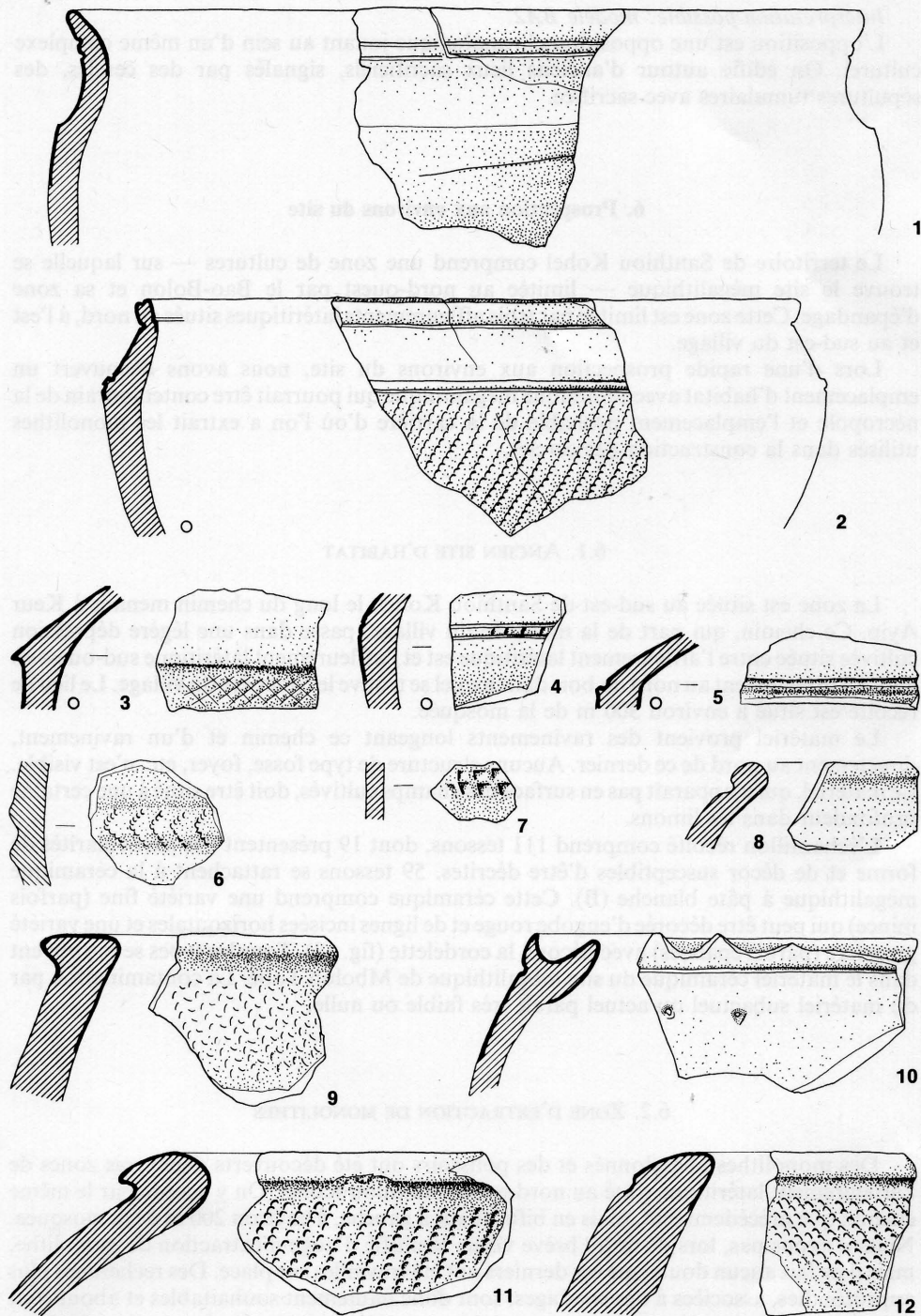


FIG. 12.— Santhiou Kohel. Céramique du site d'habitat situé au nord du village. Récottes de surface. Signes diacritiques, voir fig. 6. Ech. 1:2. (Dessin G. Pignat).

7. Remerciements

Cette mission n'aurait pas pu se réaliser sans l'aide, le dévouement et la bienveillance de très nombreuses personnes tant en Suisse qu'au Sénégal. Que toutes ces personnes trouvent ici même l'expression de notre gratitude et de nos remerciements les plus sincères.

En Afrique, nous pensons aux autorités sénégalaises qui ont accueilli avec bienveillance notre projet de recherches et en ont facilité l'exécution et à tous les chercheurs africanistes qui nous ont guidés et aidés dans nos travaux au Sénégal et dans notre voyage d'études en Mauritanie. Nous mentionnerons tout particulièrement: M. A. Lamine Sy, directeur du Patrimoine national; Prof. A. Samb, directeur de l'IFAN; M^{me} R. Sene, directrice des Recherches en Sciences sociales et humaines; M. S. Mar, secrétariat d'Etat à la recherche scientifique et technique; M. B. Thiam, directeur du musée de l'IFAN; M. C. Descamps, chargé du Département de Préhistoire et de Protohistoire de l'IFAN.

Des habitants de Santhiou Kohel, qui ont accueilli dans leur village les membres de la mission, et plus particulièrement de nos neuf manœuvres, nous garderons également un souvenir ému.

En Suisse, nous pensons tout particulièrement aux personnes qui nous ont appuyé sans restriction lorsque nous avons cherché le support financier indispensable à nos travaux et à tous les membres du Département d'Anthropologie qui ont assumé, en notre absence, les diverses responsabilités qui étaient habituellement les nôtres, tant au niveau de la recherche qu'au niveau de l'enseignement et de l'administration. Nous mentionnerons tout particulièrement: M. Ernst et M^{me} Lucie Schmidheiny; Prof. M. Peter, président de la Fondation Ernst et Lucie Schmidheiny; M. R. Firmenich, président du Fonds Marc Birkigt; Prof. M.-R. Sauter, directeur du Département d'Anthropologie; Prof. O. Reverdin, président du Conseil national de la Recherche scientifique.

Le responsable de la mission aimerait enfin réserver ici une place toute particulière à son épouse, Edith Gallay, restée en Europe, en la priant de bien vouloir lui pardonner tous les tourments causés par une si longue absence.

RÉSUMÉ

Cet article est le compte rendu préliminaire des fouilles entreprises en 1980-81 par la mission de l'Université de Genève sur la nécropole mégalithique de Mbolop Tobé à Santhiou Kohel (Niore du Rip, Sénégal). L'objectif de l'étude concernait les relations pouvant exister entre les cercles mégalithiques et les tumulus à pierre frontale, ce dernier type de monument n'ayant, à ce jour, jamais fait l'objet de fouilles. Les travaux ont porté sur la partie frontale du cercle 15 et sur le tumulus 43.

Deux interprétations peuvent, dans l'état actuel des connaissances, expliquer la présence de ces deux types de monuments dans un même site:

1. L'opposition est une opposition fonctionnelle entre des cercles abritant des sacrifices et des tumulus périphériques associant sépultures et sacrifices.

2. L'opposition est d'ordre chronologique, les tumulus pouvant être plus récents que les cercles.

ZUSAMMENFASSUNG

Es handelt sich hier um einen vorläufigen Bericht über die von einer Mission der Universität Genf in den Jahren 1980-81 durchgeführten Ausgrabungen einer megalithi-

schen Nekropole von Mbolop Tobé in Santhiou Kohel (Nioro du Rip, Senegal). Ziel dieser Untersuchungen war es, mögliche Beziehungen zwischen den megalithischen Steinkreisen und den Tumuli mit Frontplatten abzuklären, zumal letztere bisher überhaupt noch nie archäologisch untersucht worden sind. Die Grabungen beschränkten sich auf die Frontpartie des Kreises 15 und auf den Grabhügel 43. Beim jetzigen Stand der Kenntnisse können für die gleichzeitige Präsenz der zwei erwähnten Monument-Typen in derselben Fundstelle folgende Interpretationen vorgeschlagen werden:

1. Eine funktionelle Unterscheidung: in den Steinkreisen wurden Opfer bestattet, währenddem in den peripheren Grabhügeln die eigentlichen Bestattungen (ev. zusammen mit weiteren Opfern) vorgenommen wurden.

2. Eine chronologische Unterscheidung: die Grabhügel könnten jünger sein als die Steinkreise.

SUMMARY

This paper is a preliminary report of the excavations carried out in 1980-81 by an archaeological mission from Geneva University, on the megalithic necropolis of Mbolop Tobé in Santhiou Kohel (Nioro du Rip, Senegal). The aim of the study concerns the connection that could exist between stone circles and tumuli with head stones, the latter up until today have never been the object of an excavation. The monuments studied were the front part of circle 15 and tumulus 43. Two interpretations, in the light of the present facts could explain the presence of the two types of monuments on the same site:

1. Functionnal opposition: the circles shelter sacrifices, and the peripheral tumuli associate burials with sacrifices.

2. Chronological opposition: the tumuli could be more recent than the circles.

*Département d'Anthropologie de l'Université de Genève
12, rue Gustave-Revilliod — CH 1227 Carouge-Genève*

Annexe

CODE DESCRIPTIF DE LA CÉRAMIQUE

Ce code a été conçu de façon à couvrir l'ensemble des variations morphologiques observables au niveau de la *céramique mégalithique* au sens large. Ce code est donc un langage documentaire (LD) utilisable au sein même de l'ensemble mégalithique dans le but d'y déceler d'éventuelles *discontinuités internes* de type L (espace), T (temps) ou F (fonction). Par contre, on ne peut l'utiliser dans une confrontation de l'ensemble mégalithique avec un ensemble non-mégalithique (céramique des amas coquilliers, céramique des habitats du fleuve, etc.). Nous avons pourtant été amenés à élargir quelque peu l'éventail des traits distinctifs de façon à pouvoir rendre compte des matériaux récoltés lors de nos prospections, matériaux présentant certains tessons non-mégalithiques, anciens (p. ex. habitat de Tiékène) ou subactuels (p. ex. matériel de Kayemor, site 114).

Principes de segmentation. Le code réunit des critères d'ordre physique (texture de la pâte) et des critères géométriques et sémiologiques (les plus nombreux). Ces derniers comportent les 7 segments suivants:

1. *Texture de la pâte.* Un certain nombre de tessons se caractérisent par une pâte *blanche* (codée B), fine, poreuse, à dégraissant «céramique» ocre (fragments de céramique pilée). Ces caractéristiques permettent d'isoler une céramique «mégalithique» au sens strict. On opposera cette classe à tout autre type de pâte (codé NB, non blanc).

2. *Épaisseur.* L'épaisseur des tessons est ventilée au sein de deux classes: céramique «mince» (codée M) pour épaisseur < 1.0 cm et céramique «épaisse» (codée EP) pour épaisseur ≥ 1.0 cm.

3. *Lèvre et bord.* L'encolure des récipients est décrite à l'aide de deux segments comportant respectivement 10 classes (lèvre) et 6 classes (bord). Le tableau de la figure 13 rend compte des possibilités de combinaison.

Lèvre: MM. Lèvre simple pincée
 MIN. Lèvre simple mince
 EP. Lèvre simple épaisse (avec épaissement)
 PDR. Lèvre mince à applatissage perpendiculaire
 PBIS. Lèvre mince biseautée
 PEP. Lèvre aplatie épaisse (avec épaissement)
 EMBX. Lèvre supérieure convexe avec embase interne
 EMBP. Lèvre supérieure plate avec embase interne
 COUDO. Lèvre coudée sans bourrelet (partie coudée externe ≤ 2 cm)
 COUDB. Lèvre coudée avec bourrelet (partie coudée externe ≤ 2 cm)

Bord O/... Bord non défini (non conservé)
 X/... Bord convexe
 V/... Bord faiblement concave
 W/... Bord fortement concave
 D/... Bord droit (rectiligne)
 C/... Bord coudé (partie coudée externe > 2 cm)

4. *Diamètre de l'ouverture.* Mesure du diamètre maximum de l'ouverture (valeur en cm).

5. *Orientation du bord.* Quatre classes selon l'angle formé par l'axe du bord et le plan de l'ouverture.

EV1. Bord fortement éversé: $10^\circ \leq \alpha \leq 50^\circ$

EV2. Bord faiblement éversé: $51^\circ \leq \alpha \leq 85^\circ$

DROIT. Bord droit: $86^\circ \leq \alpha \leq 95^\circ$

RENT. Bord rentrant: $\alpha \geq 96^\circ$

	LEVRE SIMPLE			LEVRE APLATIE			EMBASE		LEVRE COUDEE	
	PINCEE	MINCE	EPAISSE	MINCE PERPENDIC.	MINCE BISEAUTEE	EPAISSE	LEVRE SUP. CONVEXE	LEVRE SUP. PLATE	SANS BOURRELET	AVEC BOURRELET
NON DEFINI O/...										
O/...	O/MM	O/MIN	O/EP	O/PDR	O/PBIS	O/PEP	O/EMBX	O/EMBP	O/COUDO	O/COUDB
CONVEXE X/...										
X/...	X/MM	X/MIN	X/EP	X/PDR	X/PBIS	X/PEP	X/EMBX	X/EMBP	X/COUDO	X/COUDB
FAIBLEMENT CONCAVE V/...										
V/...		V/MIN	V/EP	V/PDR	V/PBIS	V/PEP				
FORTEMENT CONCAVE W/...										
W/...		W/MIN								
DROIT D/...										
D/...		D/MIN	D/EP	D/PDR	D/PBIS	D/PEP	D/EMBX	D/EMBP	D/COUDO	D/COUDB
COUDE L > 2cm C/...										
C/...		C/MIN	C/EP	C/PDR						

FIG. 13.— Céramique mégalithique. Code descriptif des bords. (Dessin Y. Reymond).

6. *Segmentation de la panse.*

- O. Panse non segmentée (courbure continue du profil)
- CAR. Panse segmentée par une carène ou un épaulement
- BOUR. Panse segmentée par un petit bourrelet subtriangulaire

7. *Décors.* Les différents types de décor comprennent trois grands ensembles : les décors roulés, les décors incisés (incisions parallèles ou quadrillages) et un ensemble « divers ».

Vu l'état fragmentaire du matériel récolté, on ne tiendra pas compte de la localisation du décor (économie du décor), sauf en ce qui concerne les cannelures en relation avec les bords. La localisation est alors intégrée à la définition de la classe. Les différents types sont décrits les uns à la suite des autres, de l'intérieur du récipient vers l'extérieur, puis du haut vers le bas.

Décors roulés

- PFIL 1. Peigne fileté (cordelette enroulée sur une baguette)
- PFIL 2. Peigne fileté croisé. Idem, deux passages perpendiculaires l'un à l'autre
- COR. Cordelette roulée
- TRE. Tresse roulée
- NOE. Nœud roulé sur plusieurs lignes parallèles, donne des lignes successives ondulées en « vagues »
- M5. « Motifs 5 » obtenu en roulant une colonne vertébrale de poisson
- NCHEV. Rouleau de bois incisé avec motifs en chevron
- BQUA. Rouleau de bois incisé avec quadrillage
- BTRI. Rouleau de bois incisé avec lignes superposées de triangles simples ou lignes superposées de triangles alternés (sur base et pointe).

Incisions

- IJOIN. Incisions parallèles jointives
- IESP. Incisions parallèles espacées
- INC. Incisions diverses ou non spécifiées
- IQUA. Incisions en quadrillage

Incisions en relation avec la lèvre

- ILEV. Incision sur la tranche de la lèvre
- IINT. Incision sur la face interne de la lèvre
- IEXT. Incision sur la face externe de la lèvre

Autres décors

- ENG. Peinture ou engobe rouge
- POIN. Décor au poinçon
- DIG. Impressions digitales (emplacement non spécifié)
- DIGL. Impressions digitales sur la lèvre
- PG. Décor tracé au peigne végétal souple, lignes parallèles plus ou moins nombreuses. Motifs rectilignes parallèles ou croisés

BIBLIOGRAPHIE

- CISSÉ, L. et G. THILMANS. 1968. *A propos de la datation des mégalithes sénégalais.* Notes Africaines, 117, 13-17.
- DESCAMPS, C. 1980. *Les mégalithes du Sénégal.* Français d'Afrique, 3, 18-23.
- 1981. *Note sur le mégalithisme sénégalais.* In: *Le sol, la parole et l'écrit.* Mélanges R. Mauny. Bibl. d'Hist. d'Outre-Mer, N.S., Etudes 5-6, 1, 29-36.
- DUCHEMIN, cap. 1905. *Les mégalithes de la Gambie.* L'Anthropologie, 16, 633-638.
- 1906. *Tumulus de la Gambie.* Bull. Mém. Soc. Anthropol. (Paris), 7, 25-34.

- MARTIN, V. et C. BECKER. 1970. *Sites et monuments protohistoriques de Sénégambie. Données numériques concernant la zone des tumulus et la zone mégalithique*. Kaolack, (ronéotypé).
- 1974. *Répertoire des sites protohistoriques du Sénégal et de la Gambie*. Kaolack, (ronéotypé).
- 1977. *Sites protohistoriques de la Sénégambie*. In: (VAN-CHI-BONNARDEL, R. éd.). *Atlas National du Sénégal*. Paris, I.G.N., 48-51.
- MAUNY, R. 1957. *L'aire des mégalithes «séné gambiens»*. Notes Africaines, 73, 1-3.
- 1961. *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age*. Dakar.
- OZANNE, P. 1965. *The Anglo-Gambian stone circles expedition*. Research Review, 1, 2, 32-36.
- PALMER, H.-R. 1939. *Stone Circles in the Gambia Valley*. J. Roy. Anthropol. Inst., 69, 273-283.
- PARKER, H. 1923. *Stone circles in Gambia*. J. Roy. Anthropol. Inst., 53, 173-228.
- THILMANS, G. et C. DESCAMPS. 1974. *Le site mégalithique de Tiékène-Boussoura (Sénégal). Fouilles de 1973-1974*. Bull. IFAN, série B, 36, 3, 447-496.
- 1975. *Le site mégalithique de Tiékène-Boussoura (Sénégal). Fouilles de 1974-1975*. Bull. IFAN, série B, 37, 2, 259-306.
- et B. KHAYAT. 1980. *Protohistoire du Sénégal. Recherches archéologiques 1. Les sites mégalithiques*. Mém. IFAN, 91, Dakar.
- TODD, J.-L. 1903. *Note on stone circles in Gambia*. Man, 93, 164-166.
- et G.B. WOLBACH. 1911. *Stone circles in the Gambia*. Man, 96, 161-164.

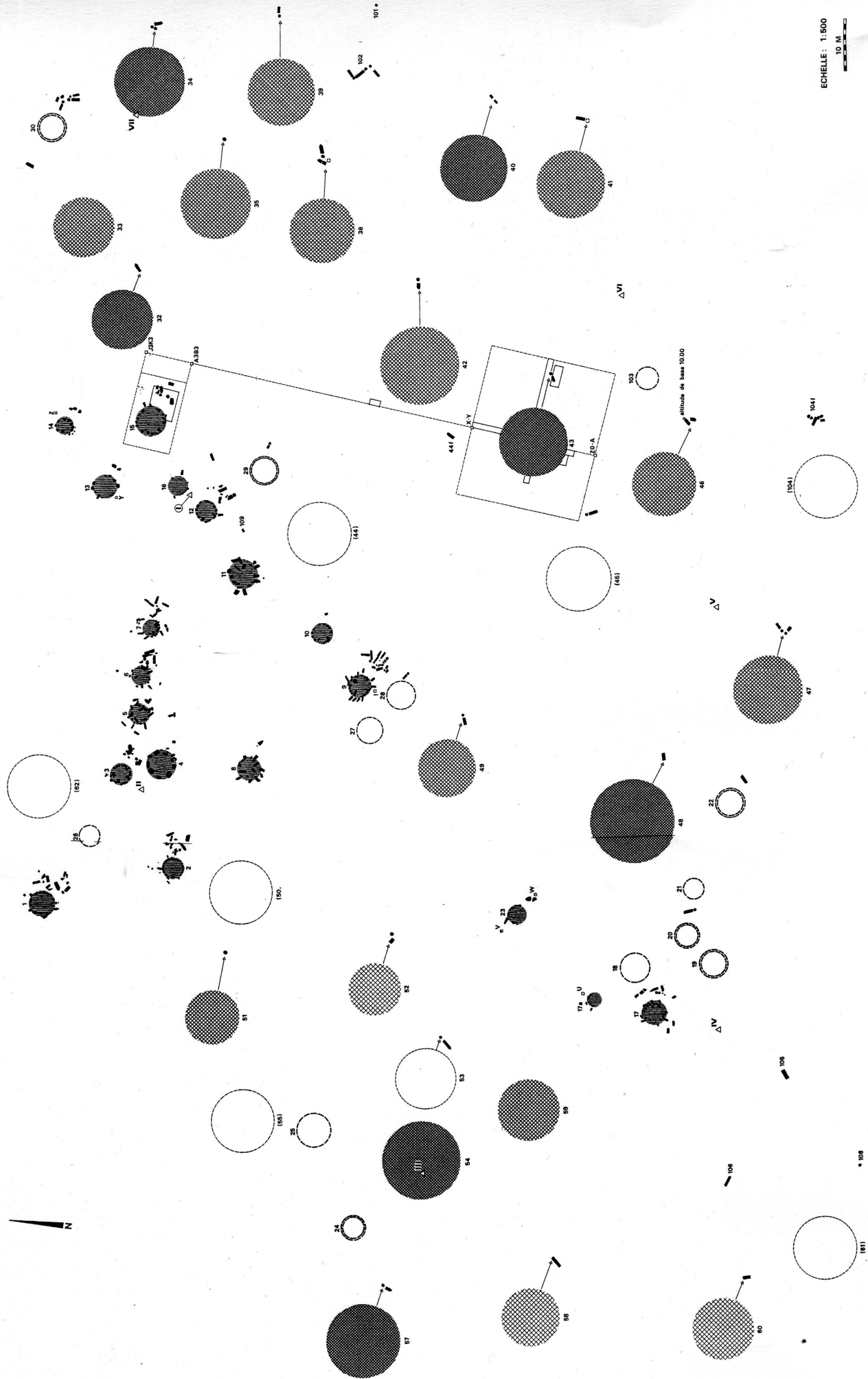
FIG. 14. — Santhiou Kohel (Nioro du Rip, Sénégal). Plan général de la nécropole et emplacement des fouilles. (Dessin P. Curdy).

— Cercles hachurés verticalement: cercles mégalithiques.

— Cercles à remplissage croisé: tumulus (trois densités de trame en relation avec la hauteur apparente du tumulus).

— Cercles limités par des tirets fins: tumulus figurés sur le plan Martin et Becker, mais non retrouvés.

— Petits cercles limités par des tirets épais: tumulus-pierriers (tirets doubles) et cercles pierriers (tirets simples).



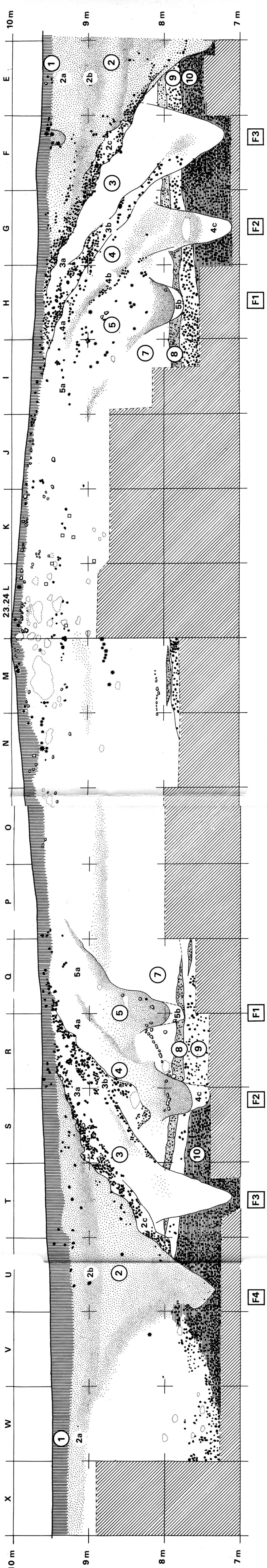


FIG. 3.—Santhiou Kohel, Mbolop Tobé. Tumulus 43, stratigraphies LM/24-38 et EX/23-24. (Dessin Y. Reymond).

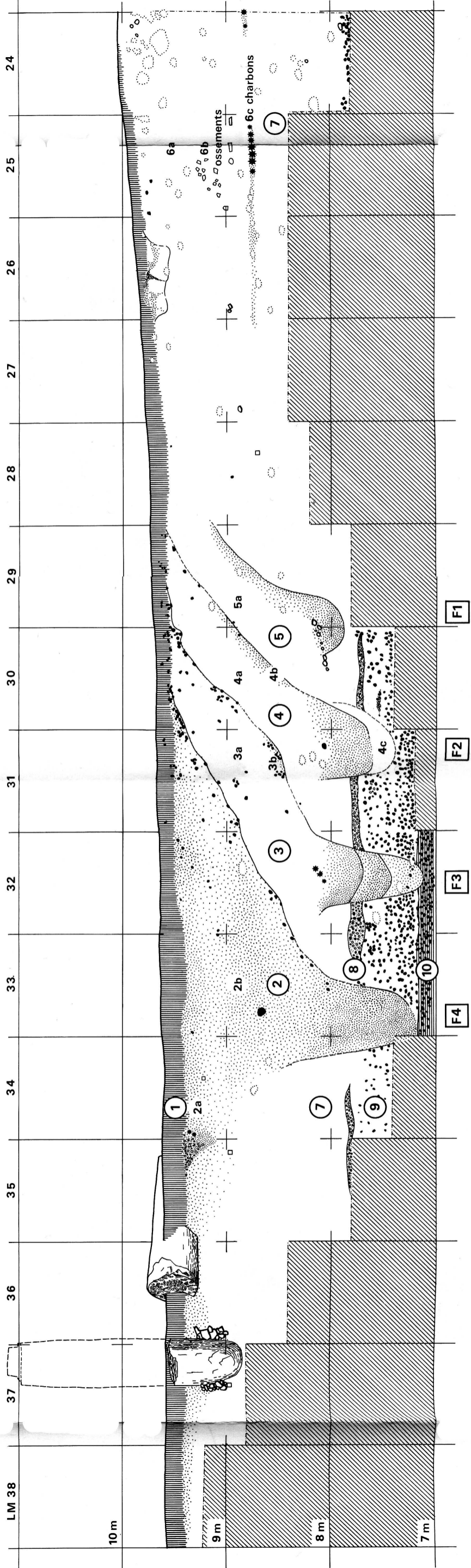


FIG. 3.— Santhiou Kohel, Mboloop Tobé. Tumulus 43, stratigraphies LM/24-38 et EX/23-24. (Dessin Y. Reymond).